

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE SAVATE BOXE FRANÇAISE
& DISCIPLINES ASSOCIÉES**

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE ANNUELLE

11 JUIN 2023 - MARSEILLE

www.ffsavate.com



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	7
COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS NATIONALES	13
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	43
RAPPORT DE GESTION pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	62
ANNEXES	66

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Avant toute chose, je tiens à remercier Monsieur Frédéric MULLER, le Président de la ligue PACA de SAVATE boxe française & DA, pour la mise à disposition des installations du Collège Saint Joseph les Maristes afin que nos deux assemblées fédérales 2023, extraordinaire et ordinaire, puissent se dérouler dans les meilleures conditions, merci Fred.

Comme à chaque assemblée générale, nous allons débiter cette réunion sans oublier d'observer un moment de recueillement pour toutes les personnes, bien connues de la Savate boxe française et de ses disciplines associées, nous ayant quitté cette saison.

La saison 2022/2023 a été placée sous le signe de l'arrivée de nouvelles personnes à la fédération. A la Direction Technique Nationale, nous avons accueilli notre nouveau DTN Monsieur Hugues RELIER, de retour à la maison "SAVATE", ainsi que le nouveau CTN Monsieur Wendy FAURE. Arrivée également de Mathieu au service "licences" et Aymeric au service "compétitions".

Vous avez sous les yeux le rapport d'activité 2022/2023 de notre fédération et le compte rendu de la Direction Technique Nationale. Ils montrent l'espace majeur occupé aujourd'hui par les clubs, dans le paysage sportif tant par leurs engagements, que par la cohérence de leurs actions au niveau local.

Cette saison, la fédération a poursuivi le développement des projets co-élaborés (exemple : SAVATE Summer TOUR), a continué à accompagner les clubs (exemple : Pass'Sport), a soutenu et aidé les ligues, les comités départementaux et les clubs (exemple : dossiers ANS).

Voici en quelques lignes les points forts de cette saison écoulée :

Juillet/Août 2022

- Arrivée du nouveau DTN (Directeur Technique National) : Monsieur Hugues RELIER
- Siège social : recrutement de Mathieu et Aymeric
- Tournée du SAVATE Summer TOUR.

Septembre 2022 :

- Arrivée d'un nouveau CTN (Cadre Technique National) : Monsieur Wendy Faure
- Championnat d'Europe Combat à Boulogne sur Mer 62 (Pas-de-Calais)
- Championnat du Monde Assaut à Milan (Italie)
- Campagne du Pass'Sport
- Continuité de la convention FF SAVATE/Sportmag, 1^{er} magazine mensuel sportif numérique offert à tous les licenciés par la fédération.

Octobre 2022 :

- Stage jeunes dirigeants à Dinard 35 (Ille-et-Vilaine)
- Mobilisation en faveur de l'action nationale « Octobre Rose »
- Acquisition d'un véhicule fédéral (minibus 9 places) mis à disposition pour le Pôle France Savate de Toulouse (partenariat FFSbf/CNOSF/TOYOTA : remise accordée de 37% pour son achat).

Novembre 2022 :

- Participation au Salon des Maires - Paris - Interventions diffusées par Sportmag
- Ouverture de la saison sportive – Open d'Automne à Teyran 34 (Hérault)
- La FF SAVATE rejoint l'ANPSS (Association Nationale de la Performance Sociale du Sport)

Décembre 2022 :

- Nomination de Guillaume LIVONNEN au poste de Responsable des services de la fédération
- 1^{ère} convention GOLD SPORT entre l'association Mixité et Performance et la FF SAVATE
- Arbre de Noël fédéral – Cadeaux (jouets) offerts aux jeunes enfants du personnel fédéral.

Janvier 2023 :

- Accueil d'un stagiaire : Ethan BENARD – étude et travaux sur l'évènementiel
- Finales du Championnat de France "Elite B" à Belleville 55 (Meuse)
- Labellisation des Clubs.

Février 2023 :

- Réunion des Présidents de Ligues
 - information sur la nouvelle loi du sport du 02 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France
 - information sur la rénovation de la gouvernance des Fédérations
- Cap passé des 50000 licences.

Mars 2023 :

- Déplacement en Guadeloupe (organisation du championnat de France "Jeunes" 2024) et Guyane (Création Ligue Guyanaise de Savate boxe française & D.A)
- Finales du championnat de France "Juniors" à Mérignac 33 (Gironde)
- Championnat de France "Universitaire" à Toulouse 31 (Haute Garonne)
- Jeux des lycées UNSS à Blois 41 (Loir et Cher).

Avril 2023 :

- Finales du Championnat de France "Elite A" - Paris - Coubertin
- Championnat de France "des Collèges" (UNSS) à Angoulême 16 (Charente).
- Semaine Olympique & Paralympique
- Migration du site e-licence, nouvelle version.
- 1^{ère} convention entre Challenges Academia et la FF SAVATE (formations professionnelles en distanciel).

Mai 2023 :

- Open de Savate Forme à Breteuil 60 (Oise)
- Championnat de France "Assaut" - Paris - Halle Carpentier
- Championnat de France "Jeunes" – Paris - (INJ)
- Lancement officiel du site institutionnel ffsavate.com
- Accueil de 2 nouveaux stagiaires :
 - Eddine Mira - étude et travaux sur les données DATA
 - Marine Lescurier - étude et travaux sur la lutte anti-dopage
- 22^{ème} édition des Vieilles SAVATES et 17^{ème} édition des Vieilles CANNES à Saint Hilaire de Brethmas 30 – (Gard).

Juin 2023 :

- Assemblées 2023, extraordinaire et ordinaire, à Marseille 13 (Bouches du Rhône)
- Championnat du Monde "Jeunes" 2023 - Slovénie (Podcetrtek)

A présent, je remercie l'ensemble :

- des élus bénévoles du Comité Directeur Fédéral
- des élus des comités départementaux et des ligues
- des cadres nationaux, et fédéraux, de la Direction Technique
- des salariés du siège fédéral
- des organisateurs des compétitions du calendrier national
- des athlètes participants à toutes nos compétitions
- ainsi qu'à tous les DO, juges et arbitres, officiels des compétitions départementales, régionales et nationales.

Je finirai ce rapport par vous dire que le dynamisme d'une fédération ne peut se constater sans celui des clubs et de leurs dirigeants, c'est avant tout à eux que j'adresse mes plus sincères remerciements pour leur engagement et dévouement au quotidien.

"Il est souvent nécessaire d'entreprendre pour espérer, et de persévérer pour réussir."

Gilbert CESBRON, Ecrivain français.

Merci de votre attention.

Joël DHUMEZ

Président de la FFSBF & DA

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Bienvenue, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons pour notre assemblée générale !

Tout au long de cette saison le Bureau Fédéral, le Comité Directeur, la Direction Technique Nationale, les Commissions nationales et le Personnel Fédéral ont œuvré dans l'intérêt de nos disciplines et de nos licencié(e)s.

Chaque année nous vous présentons les comptes rendus des commissions nationales et de la Direction technique nationale mais sans dévoiler le travail important réalisé par le personnel fédéral.

Une fois n'est pas coutume, il me semble important de mettre en avant le personnel fédéral en vous donnant ci-dessous une synthèse des missions de chacun :

Guillaume – Pôle Développement/Structuration/Innovation

- Actions Développement : Statistiques, actions de promotion, UNSS, ...

Angélique – Pôle Communication – Évènementiel

- Évènementiel :
 - Organisation des 3 grands évènements nationaux organisés à Paris cette saison : ELITE A, ASSAUT, JEUNES.
 - Déplacement et reporting sur les compétitions : Europe Combat (Boulogne-Sur-Mer), Monde Assaut (Milan), France Assaut, France JEUNES,

- Digital :
 - Elaboration du nouveau site internet avec l'accompagnement de l'agence digitale Koredge : Amélioration et validation des maquettes, gestion de l'administration, intégration des contenus.
 - Suivi de l'administration de l'espace Licence/Dirigeant, notamment sur les tests pour la migration.
 - Réalisation de newsletters, et campagne e-mailing (ex : Journée Savate Partagée, Observatoire Sport, taxe apprentissage)
 -

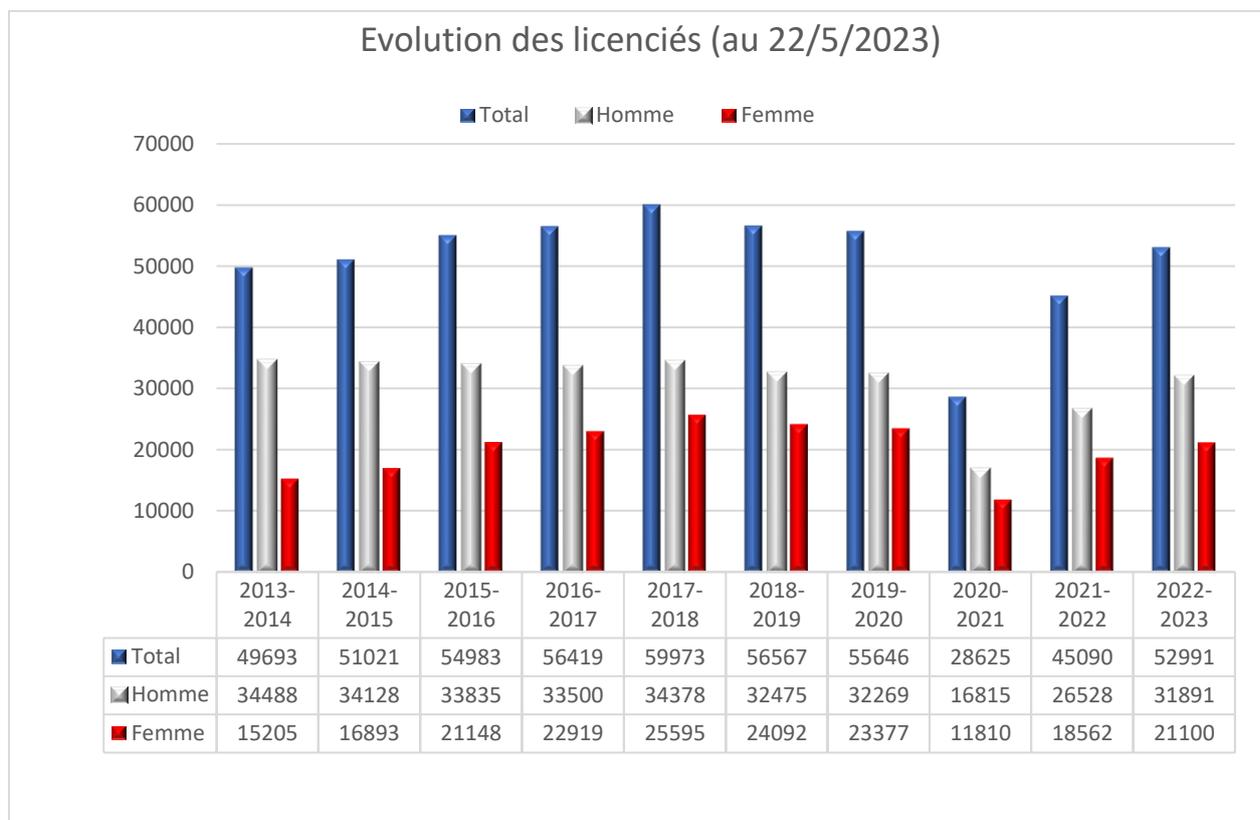
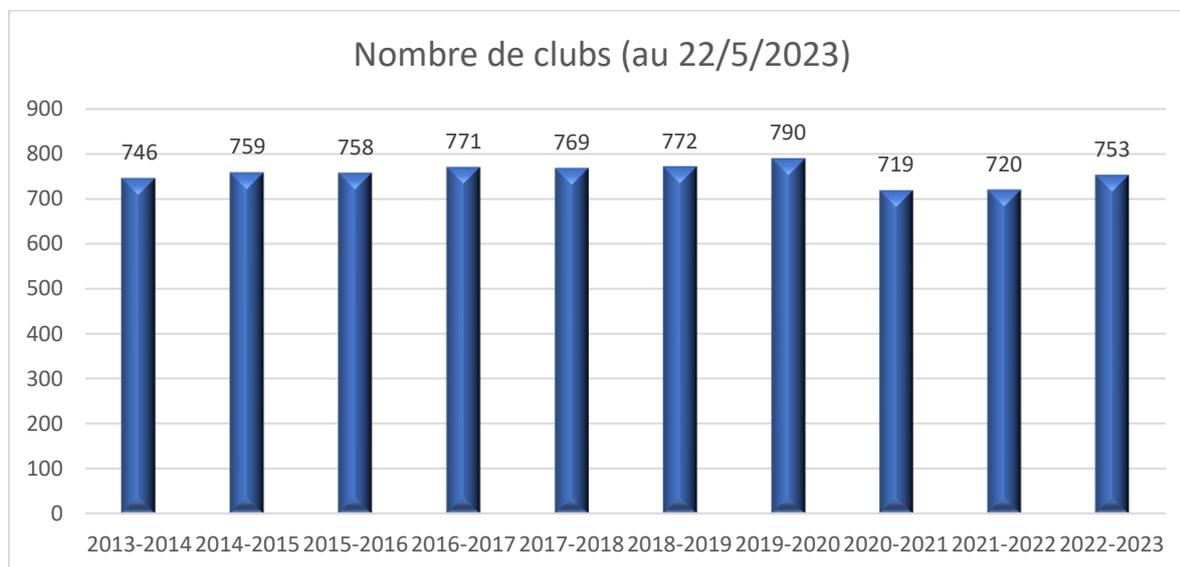
- Gestion de la boutique
- Standard téléphonique
- Correspondant du ministère pour le contrôle d'honorabilité des dirigeants/encadrants (et arbitres à partir de la saison prochaine) (près de 4000 profils)
- Suivi/Accompagnement de la campagne ANS, vérifications de la recevabilité des dossiers et évaluateur. (140 instances pour plus de 300 dossiers)
- Gestion de dossiers plus spécifiques (statistiques INJEP, ...)
- Soutien aux autres services

Aymeric – Pôle Compétition / Formation

- Formations Fédérales (Suivi Inscription, enregistrement des bordereaux, édition duplicata, mise à jour des cahiers fédéraux...)
- Formation Professionnelles (Suivi des inscription, Gestion et suivi des paiements Saisie des résultats, Gestion des comptes CPF, AFDAS, OPCO, ...)
- Compétition (Mise à jour des calendriers, dossier compétition, livrets et création des compétitions sur l'extranet fédéral., Support pour les organisateurs, Gesti

Statistiques Fédérales

Au 22 Mai 2023, nous étions à près de 53 000 licenciés, pour 753 clubs. Le taux de renouvellement de licences pour cette saison est, à ce jour, de 45%. La répartition par sexe reste stable, avec 60% de licenciés et 40% de licenciées.



Le bilan d'activités que je vais vous présenter ci-après, regroupe l'ensemble des comptes rendus des commissions nationales. Ils sont la synthèse des réflexions et des travaux menés tout au long de cette saison. Je laisserai ensuite la parole à Hugues RELIER Directeur Technique National qui vous présentera le rapport de la Direction Technique Nationale.

Pour terminer, je remercie tous les acteurs engagés au sein de notre Fédération ; les bénévoles, les pratiquants, les dirigeants, la Direction Technique Nationale, le personnel Fédéral, le Comité Directeur, les commissions nationales.

Merci aux athlètes qui ont performé cette saison, ils sont essentiels à la promotion et à la valorisation de nos disciplines.

Notre volonté d'accompagner tous ces acteurs reste intacte et nous devons continuer notre travail pour se donner les moyens d'aborder les échéances de demain.

Merci de votre attention.

Philippe SUISSE

Secrétaire Général de la FFSBF & DA

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS NATIONALES

• Commission Nationale de l'Arbitrage	15
• Commission Nationale des Compétitions	18
• Commission Nationale SAVATE PRO	19
• Commission Nationale Formation / Emploi / Partenaires Sociaux	21
• Commission Mixte Nationale UNSS	24
• Commission Nationale «Jeunes»	25
• Commission des Relations Internationales	27
• Commission Nationale Médicale	29
• Rapport d'activité du CNCCB	30
• Commission Nationale des Féminines	32
• Commission Nationale SAVATE Forme	34
• Comité d'éthique et de déontologie de la FFSBF et DA	35
• Commission Juridique, Statuts et Règlements	35
• Commission Nationale Image & Communication	36
• Commission Nationale Savate Défense	38
• Commission Nationale Santé Bien Être et Handicap	41

Commission Nationale de l'Arbitrage

Comme tous les ans, à la même période, l'heure est aux bilans adressés par les Commissions Nationales, à destination de l'Assemblée Générale annuelle 2023.

1. Réunions CNA saison 2022/2023

En présentiel, à Marseille Lycée Collège St Joseph les Maristes, les :

- Samedi 17 septembre 2022
CNA / RLA
- Dimanche 18 septembre 2022
CNA

En visioconférences, les :

- Mercredi 8 mars 2023 à 18h30
- Mercredi 19 avril 2023 à 19h00



2. Le suivi des officiels

Quelques chiffres qui ont varié à la baisse compte-tenu de la suspension des stages JANS au cours de la période COVID-19 et du choix d'organiser un stage SFFO en juillet 2022.

- 106 officiel(le)s
- 29 femmes (30,74%)
- 3 JANS / JNS.

Classement :

Niveau	Nombre	Hommes	Femmes
A	32	25	7
B	71	50	21
JANS / JNS	3	2	1
Total	106	77	29

3. Ventilations des officiel(le)s sur les compétitions

Je tenais à remercier le groupe de ventilation des officiels qui, tout au long de la saison, a su s'adapter afin de proposer une répartition des officiel(le)s, en fonction des principes de sélection des officiel(le)s par le Groupe de sélection.

- Obligation de valider les stagiaires
- Garantir le niveau de compétence des officiels pour les tireurs
- Garantir une répartition géographique équilibrée des officiel(le)s dans les compétitions (équité sportive)

A ce sujet, le groupe ventilation rencontre des difficultés pour former les équipes, compte-tenu des nombreux forfaits rencontrés, parfois 2 à 3 jours avant la compétition. Ce qui amène quelques fois un

déséquilibre certain dans la constitution des équipes, notamment en termes de répartition géographique.

Concernant cette dernière, il existe une inégalité, due à la structure ferroviaire centralisée :

- Les officiels excentrés sont contraints de se restreindre aux compétitions se déroulant sur l'IDF (ou sur leur région).
- Les officiels de l'IDF peuvent, en revanche, se rendre partout sur le territoire le jour-même ainsi que les locaux.

Toutes ces problématiques renforcent les difficultés rencontrées par le groupe de ventilation qui parfois se retrouve dans l'obligation de sélectionner des officiels éloignés du lieu de compétition.

D'autant plus que les officiels sont sélectionnés en fonction de leurs vœux.

4. Formations

Un stage de formation Juge Arbitre National Stagiaire, couplé avec un stage SFFO, se tiendra du 9 au 14 juillet 2023 au CREPS de Boulouris. Quinze stagiaires ont été retenus pour le JANS et deux pour la SFFO, ils seront encadrés par Frédéric MULLER, Rodolphe REDON et Lilas ZOUAOUI.

Autres actions :

- Actualisation de tous les documents d'examens d'officiels.
- Remise en forme et actualisation du Guide de l'officiel.
- Élimination et / ou reformulation des questions pouvant être perçues comme ambiguës (QCB : JALS, DOLS, Module combat).

5. Règlements

Un toilettage du règlement d'arbitrage a été réalisé pour gommer les quelques coquilles présentes.

6. Officielles féminines

Le nombre d'officielles féminines, en activité (30,74%), ne reflète pas le taux d'officielles féminines en rapport au nombre de licenciées, au 31 mars 2023 (39,94%).

Une campagne de promotion sera menée, avec la DTN, pour aller vers une réduction de cet écart.

Cette saison a vu la nomination de la première Déléguée Officielle féminine sur les finales à Coubertin, avec également 40% d'officielles sélectionnées sur cette compétition.

7. Evaluations

La CNA a pris en compte les difficultés rencontrées lors du retour des évaluations la saison passée. Une amélioration du processus sera mise en œuvre cette saison, notamment pour mettre en adéquation les évaluations individuelles des officiel(le)s avec le débriefing des Délégués Officiels, sur les compétitions.

8. Délégué Officiel National Stagiaire

Un appel à candidatures pour l'examen de Délégué Officiel National Stagiaire 2023 a été adressé aux RLA, avec une date limite de dépôt fixée au 14 mai 2023. Cet examen se déroule en 2 temps :

- 1^{er} temps - examen du dossier d'admissibilité
- 2^{ème} temps - épreuve orale qui se déroulera le 10 juin 2023.

En fonction des besoins, 2 postes étaient ouverts.

9. Communication

Un drive CNA a été mis à disposition des RLA, afin qu'ils puissent télécharger tous les documents nécessaires.

De plus, un onglet arbitrage a été créé sur la page d'ouverture du site internet fédéral. Il offrira plus de visibilité sur les actions de la CNA, sur les informations concernant les officiels(le)s ainsi qu'une possibilité de télécharger certains documents liés aux compétitions ou à la formation.

Conclusion

La saison 2022 / 2023 se terminera avec les Championnats de France Assauts 2023 et les Championnats de France "Jeunes", ainsi qu'avec l'examen de DONS et les stages JANS et SFFO en juillet.

C'est une saison chargée en compétitions qui s'est déroulée, avec une forte reprise de nos activités.

Aussi je souhaiterais remercier les membres de la CNA, avec lesquels j'apprécie de travailler, dans une ambiance de respect et en toute convivialité.

Je remercie également les Cadres Techniques et les membres des autres commissions avec lesquels nous avons pu œuvrer, malgré la crise.

Je terminerai en sollicitant chaque officiel(le) pour que son engagement perdure, malgré les difficultés qu'il ou elle peut rencontrer quelquefois dans sa fonction. Je lui apporte à l'avance tous mes remerciements et mon soutien.

Comme j'ai pu l'exprimer déjà, à de nombreuses reprises, les officiel(le)s sont bien souvent sous le feu des critiques, alors que les dysfonctionnements du système ne sont pas toujours de leur fait. A cet égard, c'est à travers un dialogue franc et constructif, entre tous les acteurs du système que nous arrivons à surmonter ces dysfonctionnements.

Bilan rédigé le 11 mai 2023.

Rodolphe REDON

Responsable de la commission

Commission Nationale des Compétitions

Les inscrits en combat, que ce soit en Elite A, B, Juniors et 2^{ème} série sont stabilisés, à un niveau toujours très bas. Les finales à Coubertin ont été d'un bon niveau.

Le championnat premium continue de progresser avec 23 participants hommes et 17 filles.

Les participants en assaut, tant pour les opens que pour les championnats, ont toujours autant de succès en nombre de participants. Le championnat par équipe en voit 5 inscrites.

Les principales modifications prévues ont été mises en œuvre :

- Création du championnat de France élite B féminin, avec 11 participantes
- Paiement en ligne des qualifiés de ligue

Les ½ finales ont été disputées à l'issue des tournois qualificatifs espoirs, féminins et masculins 2^{ème} série.

Yvon Nugel

Responsable de la commission

Commission Nationale SAVATE PRO

Petit à petit, la Savate Pro continue à faire son chemin dans le paysage de la Savate Boxe Française. En effet, nous pouvons constater un engouement certain, de la part des organisateurs, pour mettre en place des manifestations de Savate Pro, tout au long de la saison. Nous avons ajouté, à dessein, les organisations Savate Pro Tour d'octobre et décembre 2023, pour information, compte-tenu que l'aide financière, apportée par la Fédération, pour l'organisation de 4 Savate Pro Tour couvre l'année civile.

On peut donc relever les organisations suivantes :

- **Arpajon** - 22 avril 2023 – Savate Pro Tour
- **Bourg St Andéol** – 29 avril 2023 - Gala
- **St Maurice de Beynost** – 13 mai 2023 - Gala
- **Marseille** – 3 juin 2023 – Savate Pro Tour
- **Colombes** – 7 octobre 2023- Savate Pro Tour
- **La Motte Servolex** – 2 décembre 2023 – Savate Pro Tour

Néanmoins, malgré le succès des organisations, nous devons être constamment vigilants pour ne pas nous éloigner de l'objet de départ qui consiste à permettre à nos tireurs Elite A de se confronter à des tireurs de même niveau, issus d'autres sports pieds-poings, dans cette forme d'opposition.

Ainsi, les plateaux se transforment, bien souvent, en une opposition entre deux tireurs de Savate, avec des demandes pour des équipes d'officiels qui ne figurent même pas sur la liste des Juges Arbitres de Savate Pro.

Pour autant, le groupe de travail continue sa phase de réflexion pour renforcer le système tel qu'il existe ou pour ouvrir d'autres perspectives de développement.



Ainsi, une proposition de modification du Savate Pro Tour sera présentée pour validation au Comité Directeur du 10 juin 2023, avec également une modification des règlements qui permettrait, en gala, d'élargir le niveau des tireurs de savate.

Afin de mener à bien ce travail, la Commission Nationale Savate Pro s'est réunie :

- **Paris** - 25 novembre 2022 – *Présentiel et visio-conférence*
- **Clermont Ferrand** - 17 février 2023 - *Présentiel et visio-conférence*
- **Lyon** – 28 avril 2023 – *Présentiel et visio-conférence*
- **A venir** – *fin mai 2023*

Pour terminer, je souhaite remercier les membres de ce groupe de travail pour leurs disponibilités et leurs réflexions, ainsi que les collègues des autres commissions et les Cadres Techniques avec lesquels j'ai plaisir à échanger des points de vue propres à faire évoluer positivement notre système.

Rédigé le 11 mai 2023

Rodolphe REDON

Responsable de la commission

Commission Nationale Formation

Emploi / Partenaires Sociaux

Cette saison a été marquée par un changement de responsable de la commission nationale, Ricardo Salas Rivera ayant pris la suite de Nicolas Metay.

A la date de rédaction de ce rapport d'activité, la commission s'est réunie :

- Le 16 novembre 2022, en visio / Le 6 mars 2023, en visio / Le 11 avril 2023, en visio
Une prochaine réunion est prévue le 26 mai, et une autre au mois de juin.

Il a été convenu de proposer un rythme mensuel de nos rencontres en visio, avec un format de réunion court (1h30 maximum).

Voici une présentation des sujets traités par la commission :

Organisation de la première session d'examen du DESJEPS / Promotion Bob Alix

14 candidats se sont présentés à la première session d'examen du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, Spécialité Performance Sportive, Mention Savate boxe française, diplôme de niveau 6 (Bac +3).

Certification de formation à la gestion administrative (CFGa)

Cette formation va être mise en place par l'organisme de formation fédéral, et sera principalement à destination des dirigeants de nos structures. En effet, ceux-ci ne bénéficient pas, à l'heure actuelle, de formation dédiée à leur montée en compétence.

Le CFGa s'avère être une réponse pertinente au besoin de formation des dirigeants. Cette certification s'articule autour de deux temps :

- La formation **théorique** : « *La formation théorique doit, en s'appuyant sur les principes fondamentaux de la vie associative, apporter des connaissances suffisantes sur la spécificité du fait associatif, de ses acteurs et de son environnement. Elle comporte l'acquisition de savoirs sur la conduite et le développement d'un projet associatif en matière administrative, financière et humaine, de gestion de projet et de dynamique des acteurs. Cette formation théorique de 30 heures minimum fait l'objet d'une appréciation portée sur le livret de formation par le responsable pédagogique.* »¹
- La formation **pratique** en structure

Développement d'outils d'animation des formations

Une des pistes envisagées par la commission est de développer des outils permettant de faciliter l'animation des formations, comme des fiches pratiques, des exemples de mise en situation, etc.

Un groupe de travail va se pencher sur ce dossier, qui répond à une demande de terrain.

¹ Arrêté du 15 décembre 2008 pris pour l'application du décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008 relatif au certificat de formation à la gestion associative

Signature d'une convention avec Challenge Academia

Ce partenariat va permettre à la Fédération de mettre en place, dès septembre 2023, une formation BPJEPS en distanciel et en apprentissage.

Viendront par la suite, et selon les besoins, une formation DE et un DES Directeur de structure, en distanciel.

Formation de juge/arbitre et monitorat

Une réflexion a été engagée pour réintroduire la formation de juge/arbitre dans le cursus de formation « monitorat fédéral ». Une fois l'idée validée, il a été question de la façon de procéder. Faut-il en faire un prérequis pour entrer en formation ? Un prérequis pour passer l'examen ?

Un groupe de travail œcuménique (commissions formation / arbitrage / jeunes) est chargé de formuler une proposition, pour une entrée en vigueur en septembre 2024.

Mise en place de l'Aqua Savate

En partenariat avec la commission nationale Savate Forme, un travail conjoint sur la mise en place d'une formation « Aqua Savate » est en cours. Doivent être pris en considération un certain nombre de paramètres, notamment en ce qui concerne le travail en milieu aquatique.

Offre de formation dédiée aux professeurs d'EPS

La DTN a travaillé à l'élaboration d'un cursus de formation adapté pour les professeurs d'EPS qui souhaiteraient obtenir le monitorat. L'idée est de développer la pratique de notre sport au sein des écoles. Un travail de fond a été initié avec l'éducation nationale.

Offre de formation dédiée aux moniteurs des disciplines cousines

La DTN a également travaillé à la mise en place d'une formation à destination des moniteurs des autres disciplines, leur permettant d'accéder au monitorat fédéral.

Mise en place d'un observatoire de l'emploi

Un questionnaire a été élaboré et envoyé par la DTN à l'ensemble des encadrants diplômés et en fonction, afin de réaliser une étude sur l'emploi au sein de notre fédération. La phase de recueil des réponses sera suivie d'une phase d'analyse des résultats.

L'enquête (418 réponses) devrait nous permettre de mieux connaître les métiers des enseignants de la savate boxe française et des disciplines associées et ainsi de proposer une offre de formation rationalisée et adaptée. Cette enquête a également pour vocation de faciliter la définition du bassin d'emploi des activités de la savate et de contribuer à son développement.

Label Qualiopi

Suite à un audit du 6 février 2023, deux "non-conformités" ont été relevées. Victor, Nancy, Aymeric et Angélique ont œuvré pour procéder à leurs résolutions, permettant ainsi un maintien de la certification Qualiopi, attestant ainsi de la qualité de nos formations.

Cette saison a été particulièrement riche en échanges, en idées et en projets.

Gageons que la saison à venir verra la concrétisation des projets entamés.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de la commission ainsi que les membres de la direction technique nationale, pour la qualité de leur engagement et leur volonté de faire progresser notre offre de formation et approfondir la professionnalisation de notre discipline.

Ricardo SALAS RIVERA

Responsable de la commission

Membre du comité directeur de la FFSBF & DA

Commission Mixte Nationale UNSS



Réunion de la commission :

La commission s'est réunie le 4 octobre 2022 au siège de l'UNSS. Une réunion est programmée le 12 juin 2023

Membres de la commission :

Pour L'UNSS : Édouard ANDREASSIAN (DNA), Fred ARANDA, Johan QUINONES, Claire DRAME, Marion TROUILLET (Déléguée Technique)

Pour la Fédération : Mathilde MIGNIER, Prisca HECTOR, Hugues RELIER (DTN), Guillaume LIVONNEN

Bilan Général

La CMN est une commission mixte de partage entre l'UNSS et la Fédération, elle travaille donc à favoriser la pratique de notre discipline au sien de l'UNSS. Les règlements UNSS ont été adaptés et corrigés.

Prévoir des formations pour les enseignants des AS en partenariats.

Signature de la Convention avec le nouveau directeur de l'UNSS, Olivier GIRAULT, le 1^{er} juin 2022.

Championnat de France UNSS :

Deux compétitions cette année

- JEUX DES LYCEES SPORTS DE COMBAT à BLOIS (41), du 28 au 31 mars 2023

9 équipes, 36 lycéens participants, 9 jeunes officiels

- Championnat de France des COLLEGES à Champniers (16), du 05 au 07 avril 2023

18 équipes, 7836 collégiens participants, 34 jeunes officiels, 6 jeunes reporters



Stage UNSS – FF SAVATE :

L'UNSS et la FFSAVATE, dans le cadre de leur partenariat, ont réalisé une formation nationale pour les enseignants d'EPS. 12 stagiaires ont participé à ce stage, qu'ils souhaitent créer une section SAVATE boxe française, ou qu'ils soient à la recherche de pistes d'évolutions pour le développement de leur section. La formation s'est déroulée les 2 et 3 décembre 2022 au CREPS de TOULOUSE et était encadrée par Frédéric ARANDA et Mathilde MIGNIER.

Guillaume LIVONNEN

Responsable de la commission

Commission Nationale "Jeunes"

Réunion de la commission et temps forts :

1 réunion plénière, 10 septembre en visioconférence avec les responsables Ligue "Jeunes"

Championnat de France "Jeunes" les 27 et 28 mai 2023 à l'INJ de Paris

Championnat du Monde "Jeunes" du 22 au 25 juin 2023 en Slovénie

Membres de la commission :

Responsable : Isabelle Coquiard / Cadre technique : Fathi Mira

Membres : Cécile Millet, Kafia Baghezzi, Liliane Laurent, Alexia Millet, Noa Roussy, Daniel Gasser, Rémi Dessaud, Sébastien Tesseron, Jacky Varnajot, Rémi Surrel, Pascal Marye, Gaétan Fockenoy, Lionel Laurent, Pierre Masson, Serge Othman, Jacques Komorn, Guillaume Livonnen, Richard Aguenihnai

Stage d'été :

Un stage d'été à Boulouris, du 10 au 15 juillet 2022 à Boulouris, 20 stagiaires et 4 encadrants

Un stage est programmé du 9 au 14 juillet 2023 à Boulouris

Stage Jeunes Officiels et Jeunes Dirigeants :

Le stage a eu lieu du samedi 29 octobre au jeudi 3 novembre à Dinard

51 jeunes : 32 filles, 19 garçons.

Répartition par ligue : 13 Auvergne Rhône Alpes, 13 Bourgogne Franche Comté, 7 Nouvelle Aquitaine, 6 PACA, 5 Bretagne, 5 Ile de France, 1 Hauts de France, 1 Occitanie.

Pour 2023, le stage se déroulera du 21 au 26 octobre 2023 au Creps de Dijon (21)



Tour de Zone 2023

ZONE 1 : IDF : (Sélection Ligue / Zone)

ZONE 2 : BOURGOGNE FRANCHE COMTE – GRAND EST – HAUTS DE FRANCE : 26 mars à La Bassée (59)

ZONE 3 : AUVERGNE RHONE ALPES – PACA : 9 avril à Villette d'Anthon (38)

ZONE 4 : NOUVELLE AQUITAINE – OCCITANIE - DOM : 20 mai à Blagnac (31)

ZONE 5 : BRETAGNE – NORMANDIE – PAYS DE LOIRE – CENTRE VAL DE LOIRE : 9 avril à Saint-Herblain (44)

Championnat du Monde "Jeunes" 2023 :

2023 : Regroupement préalable du 18 au 20 Juin à Voiron (38)

Championnat du Monde "Jeunes" du 22 au 25 juin 2023 à Podčetrtek en Slovénie

Championnat de France "Jeunes" – Minimes et Cadets 2024

Pentecôte 2024 en Guadeloupe

Isabelle COQUIARD

Responsable de la commission

Commission des Relations Internationales

Membres de la commission :

- Le Président Joël DHUMÉZ comme membre de droit,
- Le DTN comme membre de droit,
- Gilles LE DUGOU, comme responsable de la Commission,
- Rodolphe REDON, Vice-président de la FFSbf&DA et président de la Confédération Européenne
- Yvon NUGEL, responsable de la commission des compétitions de la FFSbf&DA
- Jean-Pascal SANTORO, en charge des relations pour l'Asie,
- Ibrahim KONATE, en charge des relations pour l'Afrique et l'Amérique,
- Richard AGUENIHNAÏ, en charge des relations pour l'Europe
- Guillaume LIVONNEN, responsable des services

Les effets de la pandémie étaient encore présents au début de l'année 2022, impactant les actions souhaitées. La commission des relations internationales a pu mettre en œuvre les actions souhaitées lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2022 qu'en fin d'année 2022.

Les actions ayant pu se faire :

Commission Nationale Médicale

La Commission Médicale s'est réunie cette année à 2 reprises en semi-présentiel les 30.09.2022 et 10.02.2023. Cette année sportive a été l'occasion de renouer avec Hugues RELIER et de projeter des lignes directrices pour une collaboration fructueuse entre la Direction Technique Nationale et la Commission Médicale dans leur ensemble, avec comme priorités : répondre aux attentes du Ministère, mettre l'athlète au cœur du dispositif en s'adaptant à la réalité de sa préparation, finaliser le projet de Vigi-Commotion car « tout est prêt ... reste la problématique de la prise en charge du dispositif... »

Parmi les propositions de la Commission Médicale, citons :

- Tenue des tireurs en assaut et en combat, la Commission Médicale « se déclare non compétente en la matière et considère que dans la mesure où il n'y a pas de mise en jeu de leur sécurité, « elle » s'abstient de donner un avis qu'elle considère être d'ordre technique »,
- Type de gants, préférence des gants à lacets, principalement pour les combattants,
- Fiche pour les commotions cérébrales, applicable à la FISA, Docteur Yohan SAYNAC,
- Vademecum du médecin de garde au bord des enceintes, Docteur André MONROCHE,
- Trousse d'urgence pour le médecin de garde, Docteur Marie Pierre MAZIERE,
- Point sur le statut et les rémunérations des médecins sur le bord des enceintes, Alain SZENICER et Conseil de l'Ordre des Médecins.
- Point sur les commotions cérébrales toujours en cours avec le projet Vigi-Commotion pour les boxes, étendu au karaté et aussi SOS Commotion coordonné par le Ministère, également en cours de constitution,
- Présence médicale lors des stages nationaux d'un représentant de la Commission Médicale en relation avec le SMR et l'équipe du suivi (Docteurs Marianne GROC et Marie Pierre MAZIERE).
- Présence ou non d'un médecin en championnat de France Assaut ?
- Relation avec la Commission Sport Santé de la Fédération : Docteur Patrick MACHIN.
- Souhait pour la Commission Médicale de former au moins une fois un nouveau médecin de garde en présence d'un médecin senior.
- Tableau de gardes premier semestre 2023.

DR. André MONROCHE

Responsable de la commission

Médecin Fédéral National

Rapport d'activités du CNCCB

A l'image de notre fédération, une année 2022 sous le signe d'une forte reprise des activités.

Quelques chiffres.

Au 31.08.2020 : 1682 licenciés pour 106 clubs

Au 31.08.2021 : 1098 licenciés pour 98 clubs

Au 31.08.2022 : 1421 licenciés pour 98 clubs

A ce jour : 1591 licenciés pour 105 clubs

Nous avons donc retrouvé un niveau quasi similaire à la période avant covid.

Les travaux des commissions

Commission technique et sportive

Poursuite des mises à jour au niveau Cahier n° 10

Commission arbitrage

Révision règlement arbitrage

Poursuite des travaux pour la formation et évaluation des officiels

Commission compétition

Quatre compétitions ont eu lieu en 2022 après 2 ans de suspension liée à la crise sanitaire :

- Les internationaux de France mixtes (première édition) à Villeurbanne,
- Les championnats de France individuels à Bordeaux
- Les challenges jeunes et vétérans à Brenouille
- Participation équipe de France CCB aux Championnats du Monde : individuel, par équipe et canne fauteuil
- Marathon Octobre Rose à Strasbourg (première édition)
- Championnat de France par équipe à Recquignies (première édition)

Merci aux différents clubs organisateurs.

Perspectives 2023 :

- Internationaux de France annulés par manque d'organisateur
- Championnats de France à Douai, 20-21 mai
- Challenges jeunes et vétérans à Dieppe 17-18 juin

A la recherche d'organisateur pour :

- Marathon Octobre Rose (probablement C2CA) octobre 2023
- Le championnat de France par équipe novembre 2023

Commission "jeunes" et scolaire

Compétition Challenge National "Jeunes"

Commission Handicanne

Projet vidéo

Commission Féminine

Organisation Marathon Octobre Rose

Commission Communication

Gestion et animation du site internet www.cnccb.net et newsletter

Communication accentuée via Facebook avec le soutien d'une Community Manager (free-lance) pour booster des publications et assurer une présence soutenue. Idem sur Instagram

Aide au financement et promotion de Canne Tv pour relayer compétitions en live

Développement et perspectives

Une nouvelle feuille de route a été établie avec la DTN dans l'objectif de développement de la discipline.

Plusieurs bénévoles dirigeants ont annoncé leur désengagement sur la prochaine année, ou mandat. Face au manque d'engagement de bénévoles à des postes stratégiques, nous entamons une réflexion par rapport à de nouvelles forces bénévoles voire un nouveau modèle de gouvernance.

Au nom de l'ensemble des équipes composant le CNCCB, je remercie :

- M. Joël Dhumez et son Comité Directeur Fédéral pour la confiance et l'aide précieuse que nous accorde la FFSBF&DA.
- l'ensemble du personnel fédéral
- Notre DTN Hugues Relier et ses cadres techniques
- Tous les dirigeants des clubs, comités départementaux, ligues impliqués dans la canne de combat ainsi que les organisateurs d'évènements nationaux décentralisés passés et à venir.

Céline DAUL MECHOUAR

Présidente du CNCCB

Vice-Présidente de la FFSBF & DA

Commission Nationale des Féminines



Quelques chiffres

Nous comptons pour la saison 2022/2023,

- **40%** de licences féminines.
- Chez nos sportifs de haut niveau, **46%** d'entre eux sont des femmes
- **44 %** des sportifs inscrits sur une liste ministérielle sont des femmes.

Si le nombre des licenciées reste au-dessus de la moyenne nationale, notons toutefois que nous avons perdu 3 points par rapport à la dernière saison.



Les actions 2022-2023

Nous avons signé une convention avec l'association **Mixité et Performance**, association qui accompagnera nos actions en direction de la mixité notamment dans nos actions en direction des femmes dirigeantes.

A l'instar des années précédentes, la Fédération poursuit son engagement dans la lutte contre le cancer du sein en s'associant à la campagne **Octobre Rose**. De nombreuses manifestations se sont déroulées dans nos clubs sur l'ensemble du territoire nationale tout au long du mois d'octobre.

Dans la continuité des préconisations précisées dans notre plan de féminisation de cette olympiade, la commission d'arbitrage a proposé un projet visant à promouvoir **la fonction d'officielle chez les féminines** auprès des licenciées de notre Fédération.

Pour infos complémentaires, quelques statistiques en date du 15 mai 2023

- **37,82% de licences féminines.**
- **8% de féminines ont obtenu un diplôme (BPJEPS ou DESJEPS) cette saison.** 10% de femmes en BPJEPS et 7% en DESPJEPS.

Les féminines restent très représentatives dans toutes nos disciplines et participent pleinement à la vie sportive de notre fédération, même si l'objectif est de toujours faire mieux notamment aux postes à responsabilités.

Les féminines ont fait une belle représentation lors des grandes finales au Stade Pierre de Coubertin avec des athlètes très engagées dans tous les combats de la soirée. Sans oublier la qualité et le savoir-faire des juges arbitres et plus particulièrement de la déléguée officielle de cette belle manifestation qui fut pour la première fois, une femme : Muriel RYO.

Encore Bravo Mesdames ! Même si les garçons étaient également à la hauteur de l'événement.

Des femmes en SAVATE BOXE FRANÇAISE, en SAVATE DÉFENSE, en CANNE DE COMBAT, en SAVATE FORME, dans l'arbitrage, aux responsabilités dans tous les secteurs au niveau national, régional, départemental et local !



Stéphane MUNOZ

Responsable de la commission

Commission Savate Forme

AQUA SAVATE :

Un travail important a été réalisé sur la structuration d'un cours d'Aqua Savate. Les mouvements et techniques réalisables dans l'eau, la durée d'un cours, la musique, le matériel nécessaire, etc Des leviers ont été trouvés pour pouvoir pratiquer de façon autorisée et réglementaire la Savate dans l'eau. Une proposition sera faite à la commission Formation.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE :

Il est en cours de réalisation. Afin de rester conforme et cohérent avec les autres disciplines de la FFSBF&DA, le groupe de travail va s'inspirer des livrets existants et les décliner en version enfants et adultes.

MÉMENTO SAVATE FORME :

Un gros travail de relecture et d'amélioration des supports est nécessaire afin de réactualiser le memento. Un fois réalisé, ce travail sera fourni à la commission Formation afin qu'elle puisse faire les modifications.

COMMUNICATION :

Plusieurs pistes de travail : faisabilité de création d'une chaine « YouTube » en collaboration étroite avec le service communication de la Fédération, démonstration des disciplines associées lors de grands événements de Savate boxe française, utiliser d'autres supports comme Instagram, TIK TOK, être présent à des endroits inattendus en s'associant à des actions autres ; olympiades culturelles, sports en entreprise (CE/ CSE), journées du sport, etc...

Un nouveau membre Alexandre FOUCHER a rejoint la commission.



L'Open National de Savate Forme s'est déroulé dans une ambiance conviviale et riche d'échanges le 06 mai 2023 à Breteuil.

Philippe SUISSE

Responsable de la commission

Comité d'éthique et de déontologie

Le bilan de cette année sera extrêmement bref puisqu'il n'y a pas eu de cas à traiter dans le cadre du comité d'éthique et de déontologie. Faut-il s'en réjouir ou doit-on penser que les éventuelles entorses à l'éthique ne nous parviennent pas?

Le comité ne disposant pas de moyens de fonctionnement spécifique à utiliser sur l'année civile nous ne l'avons pas réuni.

Une intervention cependant de ma part auprès de la cellule ministérielle de prévention des violences sexuelles, intervention conjointe avec le Directeur technique national, Hugues Relier, afin d'éclaircir un cas qui relevait du pénal et pour lequel le comité d'éthique n'avait pas matière à statuer.

Le comité devrait se réunir la saison prochaine pour les cas éventuels à traiter et pour envisager les outils de prévention et l'harmonisation de la chaîne de saisine.

Avec mes meilleures salutations sportives

Jean-Yves Tayac

Président de comité d'éthique et de déontologie

Commission Juridique, Statuts et Règlements

La Commission Juridique, Statuts et Règlements

- a travaillé sur la mise à jour des Statuts de la Fédération et de son Règlement Intérieur.
- a aussi participé à la mise à jour du code des cadres techniques et sportifs et des règlements du haut niveau et des Équipes de France, en relation avec la Direction Technique Nationale.
- à animé deux ateliers (présentation des modifications statutaires requises par la loi du 2 mars 2023, Règles de constitution et de saisine des commissions régionales de discipline) lors de la réunion des présidents de Ligue du 4 février 2023."

Alain Szenicer

Responsable de la Commission

Commission Image et Communication

Rapport Commission Image et Communication 2022 et bilan Responsable 2020/2023

C'est à la fois un retour sur la saison 2022, mais aussi plus largement sur l'action de la commission sur ces trois dernières années.

Voici un tour d'horizon des réseaux sociaux de la Fédération

Site Internet

Satisfaction de voir, avec un peu plus de délais que nous ne l'aurions voulu, la mise en service de la toute nouvelle version.

La Commission Communication a travaillé en amont

- sur les menus avec pour objectif la fluidité et facilité des recherches
- sur la création d'un espace privé permettant aux licenciés d'avoir accès à des informations « privilégiées »
- Sur une refonte de certains textes jugés trop techniques, destinés à des initiés et pas assez « marketing » pour le public l'extérieur

Départ de l'action de développement

Partant d'un constat de manque d'images de Savate boxe française, de nombreux clips et vidéos ont été réalisés à partir de la période Covid.

Portraits de Champions, Entraînement avec champions, Dans les coulisses du Pôle France, Clips rétrospectifs sur les compétitions jeunes et assauts séniors ayant entraînés une prise de conscience débouchant actuellement sur une retransmission systématique avec notre partenaire Sport Mag ; permettant de suivre en direct et de regarder rétrospectivement les rencontres.

Abonnés sur les réseaux sociaux

En publiant des photos, des vidéos des compétitions officielles, la FFSBF & DA met en valeur et parle de son sport. C'est un socle important posé par la Commission Image et Communication.

Cela a aussi pour conséquence une progression importante et constante au cours des saisons, d'environ 1 000 abonnés par an.

	2020	2023
Instagram	3 994	7 908
Facebook	14 788	18 000
You Tube	4 100	8 000

Newsletter

Développement du lien avec les Commissions Nationales Fédérales pour informer sur leurs travaux ; information sur les publications sur les réseaux sociaux, actualités fédérales.

Présence sur le terrain pour communication directe

avec l'aide du CDSBF 75,
Lors de salons, événements de grande ampleur, notamment à Paris, ville capitale
1er Salon du Sport féminin (Paris)
Sentez-vous Sport
Paris Sport Dimanches de mai à octobre, depuis 3 ans

Bilan

Nous avons nettement augmenté notre visibilité en termes d'image, postées sur les réseaux ou réelles en contact public.
Profitant que la TV n'est plus du tout le vecteur principal de consommation d'image et d'information, nous avons impulsé un nouveau rapport aux réseaux sociaux qui étaient insuffisamment pris en considération, en rapport à ce que faisait certains de nos concurrents. La prise de conscience a été faite, le tournant réussi, et l'habitude d'une nouvelle politique à ce sujet été mise en place depuis.

Enfin, c'est avec regret, mais avec une certaine satisfaction du travail effectué avec toute l'équipe, que je vous informe que, à la suite d'une promotion professionnelle, je me vois dans la nécessité de quitter ma fonction de Responsable de la Commission Image et Communication. Je remercie les membres de cette commission ainsi qu'Angélique, pour leur travail et leur investissement. Je remercie Joel Dhumez, le Président, pour la confiance qu'il m'a porté dans la conduite de cette action.

Geneviève PETEY

Responsable de la Commission

Commission Nationale Savate Défense

La 3^{ème} année de notre nouveau mandat sur cette Olympiade va bientôt se terminer, je n'en reviens pas comme le temps passe si vite, mais c'est vrai, les saisons sportives sont bien chargées...

Ce fût une année bien remplie avec beaucoup d'actions menées par l'équipe de la CNSD, et ces travaux ont pour but de mettre en avant cette belle Discipline Associée qu'est la « Savate Défense », activité qui, si je peux me permettre de le rappeler, fait partie intégrante du patrimoine pugilistique et historique de notre Fédération.

Actions menées par la CNSD suivant son programme d'objectifs quadriennal (mis en place en début de saison)

Ces actions ont toutes été supervisées par au moins un membre de la CNSD

I / Renouveau de la création d'Ecussons pour les grades Savate Argent 1^o et 2^o

Ces Ecussons n'existant pas officiellement, la CNSD a décidé de s'atteler à cette création grâce à la collaboration d'une partenaire graphiste qui nous a offert son travail gracieusement.

II/ Organisation spécifique pour les féminines sur diverses régions.

Proposés par un membre Expert de la commission et une responsable d'association en PACA de nombreuses communications sont diffusées sur les médias régionaux à propos des violences faites aux femmes et leurs solutions. Ces actions officient énormément pour alerter et agir contre la recrudescence des violences faites aux femmes. Thème fort du gouvernement.

Diverses associations, dirigée par des membres de la CNSD en région **AURA, PACA, OCCITANIE, BOURGOGNE et GRAND EST** ont organisées de nombreuses actions spécialement dédiées au travail spécifique de la Défense féminine et à l'EJP.

III / Actions de développement de la SD et ses Spécialisations menées par des membres de la CNSD:

- **Région Paca** : 4 stages dédiés à la Défense Féminine (Var & 13)
(Une vingtaine de stagiaires en moyenne)
- **Région Occitanie** : 2 stages Savate Défense Féminine (50 & 20 stagiaires)
4 stages EJP (vingtaine de stagiaires)
2 Interventions SNU (182 & 256 stagiaires sur 6 mois)
2 interventions mixte dans une maison de quartier(Pyrénées-Orientales)
Intervention en milieu scolaire tout au long de l'année
- **Région Aura** : Stage de rentrée Ligue AURA (30 stagiaires)
4 Stages EJP (20 stagiaires) Ardèche
3 stages Savate Défense Féminine Tournon S/Rhône / Ardèche

3 stages EJP, DF, SD (30 stagiaires à chaque fois) / Savoie

- **Région Bourgogne** : 3 stages Défense féminine,
1 stage EJP Côte d'Or (Une trentaine de stagiaires)
- **Région Grand-Est** : 5 stages Défense Féminine (Nancy) : 113 stagiaires
5 Sensibilisation, stages EJP (Nancy) : 236 stagiaires
4 stages ESA (Nancy) : 15 stagiaires
1 stage SD (nocturne) : 40 stagiaires

Tout ceci en Meurthe et Moselle (Laneuveville Devant Nancy)

- **Région Ile de France** : 2 stages SD, 1 stage Défense Féminine (Journée de la femme)
Une vingtaine de stagiaires / DRAVEIL

Tous mes remerciements aux membres de la CNSD qui ont encadrés ces stages. Spéciale dédicace à Mme Lombardo V, Chambeaudie C, Lerat L et Vergne G, Robert L pour leur remarquable travail sur la SD et les Spécialisations : EJP / DF, totalement investi dans leur mission.

IV / La CNSD et la Fédération mettent en place leur stage National SD :

« Les Universités d'Été SD 2023 » se dérouleront cette année à CREPS d'AIX EN PROVENCE : **Du 06 Août au 11 Août 2022**. Pendant ces « Universités d'Été SD 2023 » Des modules de formations Pédagogique et d'Améliorations Techniques seront mis en place :

- **Module Spécialisation « Enseignement Spécifique Armes (ESA) »** : Approche sur une SD avec un enseignement dédié au maniement du bâton, de la Canne de Combat, des armes par destination et objets du quotidien. Cette Spécialisation & formation est une prérogative exclusive de la CNSD
- **Module Formatif et technique « Recherches et Développement » dédié au Moniteurs / CQP SAD ou NON**
- **Modules techniques « Savate Défense de Couleurs » & « Savate Défense d'Argent 1° et 2° »**. La Savate d'Argent 2° est aussi une prérogative exclusive de la CNSD
- **Module Perfectionnement technique Pieds - Poings / Poings - Pieds / Boxe / Travail spécifique de lutte sol**

Ces projets sont porteurs d'un avenir de qualité et pérenne de notre discipline.

Conclusion :

Comme vous pouvez vous rendre compte, la CNSD avance, réfléchi, crée et se projette dans l'avenir pour installer les fondamentaux pédagogiques et techniques pour que vive et se développe, sur des valeurs fédérales, la Savate Défense.

Tout ceci se fait grâce à une équipe de passionnés et passionnante que je REMERCIE VIVEMENT pour son engagement et pour tout le travail de qualité fourni tout au long de cette année, fût-elle chaotique comme la période que nous vivons en ce moment.

Je souhaite que devant nous s'installe un avenir de plus en plus radieux et serein pour notre discipline.

Un grand MERCI aussi au Président, DTN, CD et personnel fédéral pour leurs soutiens sur nos choix stratégiques ainsi que pour toute l'aide apportée à la réalisation et la réussite de nos actions.

Sportivement,

José PINHEIRO

Responsable de la Commission

Commission Nationale SAVATE Santé

Bien être et Handicap

La commission s'est réunie :

- Deux fois en séance plénière et par vision conférence
- A organisé un webinaire avec les ambassadeurs sur l'ensemble du territoire
- Le groupe de travail « SAVATE et CANNE Partagées » s'est réuni deux fois en Visio conférence pour l'organisation de la journée.

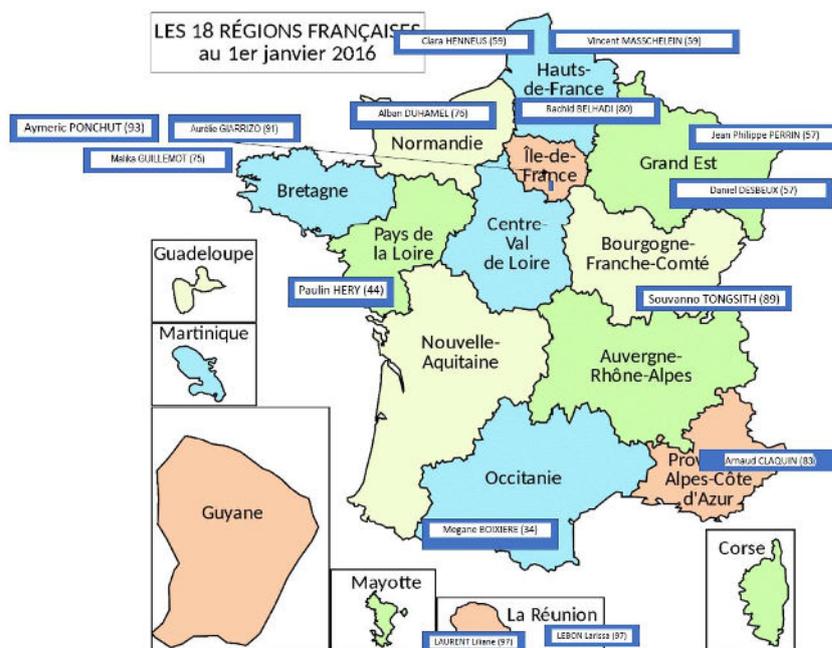
Les axes de travail de la Commission Nationale Sport Santé Bien Être et Handicap

Nous nous appuyons sur le Projet Sportif Fédéral pour toute l'Olympiade aussi sur la Stratégie Nationale SPORT SANTE 2019 -2024.

Nos travaux devront contribuer à promouvoir les valeurs citoyennes et sportives de nos disciplines avec un certains nombres d'Items à développer.

1. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de Handicap
 - Journée SAVATE et CANNE PARTAGEES : Une sensibilisation à la notion de handicap et de l'inclusion par le sport et initiation sous forme d'animation d'ateliers auprès de personnes en situation de handicap)
 - Ecriture d'un process pour l'organisation de cette journée Savate et Canne Partagées à destination des territoires (Ligues et Comités)
2. Créer un label Sport Santé et Handicap et rénovation de notre Logo intégrant le Sport Santé Bien Être)
3. Animer le territoire
4. Diffuser le Médico-Sport-Santé du CNOSF
5. Créer une mallette Sport Santé et une mallette Handicap (outils, vidéo, ...) à destination des Moniteurs et Dirigeants de Club
6. Implanter la SAVATE boxe française dans les maisons de la santé, dans les CHU
7. Intégrer tous les programmes Sport Santé

8. Constituer un réseau de référents (Ambassadeurs par territoire et recensement des dispositifs-aides-référents par territoire. Une quinzaine d'ambassadeurs sont déjà référencés sur l'ensemble du territoire (métropole et les T.O.M). Toutes les régions sont représentées sauf deux grandes régions : Auvergne Rhône Alpes et Nouvelle Aquitaine. Nous espérons qu'elles nous rejoindront prochainement. Le rôle de l'ambassadeur sera de se référer au Projet Sportif Fédéral pour :



Promouvoir, auprès des dirigeants, jeunes, éducateurs des clubs et plus largement à l'ensemble des acteurs de la ff savate, les bénéfices de la pratique de la savate et de ses disciplines associées dans le domaine du sport santé bien être et l'inclusion de public en situation de handicap.

Informers les acteurs de la savate boxe française des directives en matière de sport santé bien être et/ou du sport adapté et handisport sur votre territoire.

Soutenir le développement des compétences et de l'expertise des clubs souhaitant s'investir sur ces thématiques.

Relayer sur le territoire les différentes informations fournies par la commission

Décliner sur leur territoire la journée nationale de « sentez-vous sport »

Accompagner les structures qui souhaite mettre en place la journée SAVATE et CANNE PARTAGEES

Christine DE PESTEL

Responsable de la Commission

COMPTE RENDU DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

L'année 2022 a été marquée par des changements au sein de la Direction Technique Nationale et notamment par le départ au 1^{er} mai de M. Thierry MARDARGENT, en place depuis 2013. Après une période de latence de quelques mois et suite à la procédure de sélection et de nomination conduite par le Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympique, Hugues RELIER a été confirmé au poste de Directeur Technique National à partir du 1^{er} Août, jusqu'à la fin de l'olympiade.

Ce changement de direction a eu pour conséquences :

- La nécessité de poursuivre les actions menées en fin de saison 21-22 malgré l'absence de DTN,
- La nécessaire réorganisation des missions et des fonctions au sein de la Direction Technique en début de saison 22-23.

Les actions de la Direction Technique Nationale s'organisent à partir des relations contractuelles entre la Fédération Française de SAVATE boxe française et DA d'une part, le Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que l'Agence Nationale du Sport, d'autre part. Ces relations sont formalisées par trois contrats.

- 1- Le contrat de développement :** Il repose sur 5 objectifs regroupés en deux actions. La première vise à promouvoir l'ensemble de nos disciplines, à favoriser la création de clubs et à contribuer au développement de la pratique dans les zones non pourvues ainsi que chez les jeunes. La deuxième action a pour but de professionnaliser l'encadrement sportif en favorisant la formation des dirigeants et des cadres techniques.
- 2- Le contrat de performance :** Il définit les orientations en matière de Haut Niveau et de haute performance internationale, les critères de mises en listes ainsi que les modalités de surveillances médicales des sportifs inscrits dans le cadre du Plan de Performance fédéral. Il prévoit les modalités de suivi socioprofessionnel des sportifs de Haut Niveau et la répartition des aides personnalisées. Le contrat de performance élabore le programme d'accession au Haut Niveau ainsi que le programme d'excellence.
- 3- Le contrat de délégation :** Il prévoit les conditions dans lesquelles la Fédération exerce les prérogatives de puissance publique qui lui sont déléguées et les missions qui lui sont confiées par la loi et le règlement en vigueur. Ce contrat prévoit également les objectifs qui lui sont assignés dans le cadre de ses prérogatives et missions afin de garantir à ses membres et licenciés le respect des valeurs de la République, la prévention des violences, la protection de leur intégrité physique et morale, l'équité des compétitions et la probité des organisations.

ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Réorganisation des missions

La Direction Technique Nationale s'est enrichie au 1^{er} septembre de l'arrivée de Wendy FAURE, Conseiller Technique National, ancien athlète de Haut Niveau, précédemment en charge de l'accompagnement du mouvement sportif dans le cadre de la Maison Régionale de la Performance d'Ile de France. Wendy Faure a pris le poste de Coordonnateur – responsable du Pôle France Toulouse et est également en charge de l'optimisation de la performance et des DATA sciences.

Richard AGUENIHNAÏ a quitté ses fonctions d'Entraîneur National en charge du Pôle France Toulouse pour prendre la direction du secteur compétition & performance sportive.

Christophe NEUVILLE a également quitté ses fonctions d'Entraîneur National pour se consacrer essentiellement à la formation et au développement.

3 secteurs ont été redéfinis afin d'optimiser le fonctionnement de la DTN :

- Développement & impact social,
- Formation & emploi,
- Compétition & performance sportive,

L'organigramme de la DTN

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Hugues RELIER

Directeur(trice)s Technique Nationaux Adjoints - DTNA

Compétition & performance sportive
Richard AGUENIHNAÏ

Formation & emploi
Victor SEBASTIAO

Développement & impact social
Valérie BIZET

EQUIPES DE FRANCE

SAVATE boxe française Combat
Richard AGUENIHNAÏ,
Wendy FAURE, Fathi MIRA,

SAVATE boxe française Assaut
Christophe NEUVILLE, Fathi MIRA

SAVATE boxe française Assaut -18ans
Fathi MIRA

STRUCTURES DU PPF

Pôle France Toulouse
Coordination : Wendy FAURE,
Appui à l'entraînement : R. AGUENIHNAÏ,

D.A.I.
Fathi MIRA

PROGRAMME DE DETECTION

Collectifs Horizon 2024, Avenir 2028
Fathi MIRA

ANALYSE ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE

**Cellule performance, évolution du PPF,
centre de ressource fédéral**
Richard AGUENIHNAÏ

**DATA science, accompagnement
technique à la performance**
Wendy FAURE

Préparation mentale
Victor SÉBASTIAO

SUIVI DES ATHLÈTES

PSQS
Richard AGUENIHNAÏ, Valérie BIZET

Suivi Socioprofessionnel
Valérie BIZET

Suivi Médical Réglementaire
Valérie BIZET

Dotation équipement
Richard AGUENIHNAÏ

COMPETITIONS

**Suivi des compétitions nationales
et développement de l'offre compétitive**
Jaafare KANFOUAH

ORGANISME DE FORMATION

Direction : Victor SÉBASTIAO

Référente handicap : Nancy BRUNOT

Offre de formation
Victor SÉBASTIAO, Nancy BRUNOT

**Formations
et certifications fédérales**
Nancy BRUNOT

**Coordination du BPJEPS et
accompagnement des stagiaires**
Christophe NEUVILLE

DEJEPS, DESJEPS
Victor SÉBASTIAO

Formation des dirigeants
Nancy BRUNOT

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION

Victor SÉBASTIAO

EMPLOI

Référent emploi : Jaafare KANFOUAH

ANIMATION DU RÉSEAU

DES CTD / CTL

PARIS 2024

Valérie BIZET

EDUCATION

Dispositifs éducatifs
Valérie BIZET

INCLUSION

Services civiques
Valérie BIZET

**Insertion par le sport,
Sport en milieu carcéral, PJJ**
Jaafare KANFOUAH

SANTE

Sport-Santé, handicap
Nancy BRUNOT

ETHIQUE ET INTÉGRITÉ

**Lutte contre les violences
et les discriminations,
Promotion des principes de la
République
et réduction des inégalités sociales**
Valérie BIZET

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

**Développement du sport
corporatif et universitaire, activités
promotionnelles**
Christophe NEUVILLE

Plan de féminisation
Valérie BIZET

EQUIPEMENT

Stratégie équipement
Jaafare KANFOUAH



SUIVI DES COMMISSIONS NATIONALES / COMITÉ NATIONAL

Commission Nationale Arbitrage	Fathi MIRA
Commission Nationale Compétitions	Jaafare KANFOUAH
Comité National Canne de Combat et Bâton	Hugues RELIER
Commission Nationale Événementiel	Hugues RELIER
Commission Nationale Evolution Technique et Sportive	Wendy FAURE
Commission Nationale Mixte FFSU / FFSAVATE	Christophe NEUVILLE
Commission Nationale Finances	Hugues RELIER
Commission Nationale Féminines	Valérie BIZET
Commission Nationale Formation, Emploi, & Partenaires sociaux	Victor SEBASTIAO & Nancy BRUNOT
Commission Nationale Jeunes	Fathi MIRA
Commission Nationale Médicale	Hugues RELIER
Commission Nationale Partenariat	Hugues RELIER
Commission Nationale Relations internationales	Hugues RELIER & Richard AGUENIHNAI
Commission Nationale Savate Défense	Christophe NEUVILLE
Commission Nationale Savate Forme	Valérie BIZET
Commission Nationale Savate Pro	Wendy FAURE
Commission Nationale Sport corpo et divers publics	Christophe NEUVILLE
Commission Nationale Sport-santé, bien-être et handicap	Nancy BRUNOT
Commission Nationale Statuts et Règlements	Hugues RELIER
Commission Nationale Mixte UNSS / FFSAVATE	Hugues RELIER



Le fonctionnement de la Direction Technique Nationale

Afin d'assurer un pilotage des actions de la DTN, des réunions régulières ont été planifiées :

- Une réunion mensuelle entre le DTN et les trois DTN Adjoints,
- Une réunion trimestrielle avec l'ensemble des Cadres de la Direction Technique Nationale.

L'Equipe Technique Fédérale

Elle est composée de l'ensemble de la Direction Technique Nationale auquel s'ajoutent les Cadres Techniques de Ligues et de Départements (CTL / CTD). Le séminaire annuel s'est déroulé les 8 et 9 octobre 2022 à la Maison du Handball à Créteil et a permis de diffuser et commenter les Directives Techniques Nationales d'Orientations de la DTN.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

Secteur développement & impact social

Ce secteur a pour objectif de faire de la Savate un outil impactant dans le domaine des politiques publiques du sport. La richesse de nos disciplines permet d'envisager différents axes de développement de nos pratiques avec comme objectif l'éducation, la citoyenneté mais aussi la santé-bien-être et l'inclusion.

Le club de demain ne sera plus celui d'aujourd'hui. Au-delà de la pratique loisir, de la compétition et de la performance sportive, les clubs s'inscrivent d'ores et déjà dans une démarche d'utilité sociale. Encourager et soutenir l'impact social du sport, c'est favoriser la cohésion sociale, développer et renforcer nos liens avec le monde socio-éducatif, faciliter l'accès à nos pratiques pour les publics fragilisés, etc.

Un « guide de bonnes pratiques » regroupant différentes expériences déjà en place dans les clubs, comités et ligues est en cours de finalisation. Il a pour objectif de partager avec le plus grand nombre le savoir-faire et l'expertise Savate dans les domaines de l'éducation, du sport santé bien-être, ou de l'inclusion. Nous espérons qu'il sera source d'inspiration pour initier de nouveaux projets d'impact social.

Le secteur développement et impact social s'articule autour de 7 axes.

1. Paris 2024

Un travail important de communication interne a été réalisé autour de Paris 2024. L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris est une véritable opportunité pour nos clubs de s'inscrire dans cette dynamique et de démontrer que notre Fédération, même si elle n'est pas reconnue comme une fédération olympique, est néanmoins une « fédération à missions ». Depuis septembre 2022, nous avons été présents sur l'ensemble des réunions en lien avec Paris 2024 et assuré le relais de toutes les informations nécessaires auprès de l'équipe technique fédérale. Des communications et un accompagnement ont été réalisés sur les différents programmes de Paris 2024 : Génération 2024, Terre des Jeux, Impact 2024, Volontaire, Olympiade Culturelle, etc. Deux sportifs de Haut Niveau, Mathilde MIGNIER et Jeff DAHIE, sont désormais identifiés comme ambassadeurs de Paris 2024 et représentent ainsi la SAVATE dans le cadre des événements organisés.

2. Éducation

Les différents dispositifs éducatifs portés par le Ministère ont été présentés à l'ensemble de l'Equipe Technique Fédérale. Il s'agit principalement des 2h supplémentaires de sport en plus au collège, des 30 min d'activités quotidiennes, de la Semaine Olympique et Paralympique, du coupon Génération 2024, etc. Un accompagnement des territoires est réalisé afin de pouvoir s'inscrire dans les différents événements et mettre en lumière la SAVATE boxe française et DA.

3. Inclusion

Depuis 2016, la Fédération s'est engagée sur le déploiement du dispositif des services civiques. L'agrément national arrivant à échéance, nous avons effectué et obtenu fin 2022 la demande de renouvellement. Cette démarche a été l'occasion de faire labelliser 3 de nos missions « Génération 2024 » :

- Favoriser l'accès à la Savate BF à tous les publics éloignés de la pratique sportive,
- Promouvoir l'accès à la Savate BF et disciplines associées pour des personnes en situation de handicap,
- Contribuer au développement des passerelles entre le monde scolaire et les clubs de Savate boxe française.

Cet agrément national nous permet de porter pour nos structures les contraintes administratives du dispositif. Cette saison, l'Agence Nationale du Service Civique nous a accordé 75 contrats (contre 35 contrats en 2021) correspondant à une valorisation de 360 000 euros environ. Cela montre bien le dynamisme de notre engagement qui a été par ailleurs salué par l'Agence Nationale du Service Civique, tout comme notre attention portée à un recrutement mixte tant au niveau du genre que de l'hétérogénéité des profils recrutés. Nous félicitons l'ensemble de nos clubs pour leur investissement.

La Fédération est désormais membre du réseau national porté par l'Association Nationale de la Performance Sociale du Sport. Ce réseau nous permet à la fois d'intégrer des consortiums d'insertion par le sport et de bénéficier de l'accompagnement du réseau pour faciliter la mise en œuvre de projets d'inclusion dans les territoires.

Nous avons également relancé les relations avec le Ministère de la Justice et plus particulièrement la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Une convention cadre est en cours de finalisation et permettra de déployer la SAVATE boxe française et DA dans les établissements carcéraux. Une formation à destination des éducateurs est en cours d'élaboration afin d'accompagner au mieux nos encadrants dans leurs projets d'animation en milieu spécifique. La même démarche pourrait être également engagée par la suite auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

4. Sport- Santé – Handicap

Nous nous inscrivons dans la continuité du travail déjà engagé de structuration de l'offre de pratique et de formation Sport-Santé bien-être, à la fois pour les personnes souffrant de pathologies, atteintes d'Affections de Longue Durée ou en situation de handicap (physique, mental ou sensoriel).

Dans ce cadre, nous avons orienté nos actions de développement autour de trois axes :

- La constitution d'un réseau d'ambassadeurs Sport-Santé – Handicap dans les territoires. 13 référents sont à ce jour nommés et ont été conviés à une visioconférence pour échanger, et leur présenter leurs nouvelles missions, notamment de relais des informations et de porte-parole sur les thématiques Sport-Santé bien-être et Handicap,
- La mise en place d'une journée « Savate et Canne partagée » par la commission nationale qui s'est déroulée le 5 avril 2023 à Caen en Normandie,
- La mise en œuvre de la formation complémentaire Savate-Santé avec une certification prévue en septembre 2023.

5. Éthique et Intégrité

Lutte contre les violences sexuelles et les discriminations : Nous poursuivons le relais des informations fournies par le Ministère des Sports en matière de lutte contre les violences sexuelles et les discriminations. Nous restons à la disposition de nos acteurs fédéraux et les accompagnons lorsqu'ils sont confrontés à ces problématiques. Nous sommes en lien avec le chargé de mission de la Direction des Sports pour traiter ces sujets complexes.

Promotion des principes de la République et réduction des inégalités sociales : Un travail de conventionnement est en cours portant sur la prévention de la radicalisation en lien avec l'Officier de liaison du Ministère de l'Intérieur, et Conseiller Technique de la Directrice des Sports,

6. Développement des pratiques

Développement du sport corporatif :

Un travail de développement de la SAVATE boxe française et DA en entreprise est en cours. Il se matérialise à la fois par l'élaboration d'une offre de pratique et de formation qui seront déployées au cours de la saison 23-24, et d'une offre de matériel spécifique, associée. Cette stratégie se fonde également sur une convention signée avec la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE) qui va nous permettre :

- De faire bénéficier à nos clubs du réseau des entreprises de la FFSE,
- De proposer une formation spécifique pour nos animateurs / éducateurs,
- De bénéficier d'une plateforme de mise en relation entre les clubs et les entreprises à travers l'outil @work de la FFSE,
- De développer les championnats du sport corporatif (jeux nationaux, jeux européens du sport d'entreprise).

Sport scolaire, sport universitaire :

La Direction Technique Nationale contribue au développement du sport scolaire et universitaire dans le cadre des Commissions Mixtes Nationales UNSS et FFSU.

Cette saison, nous avons ainsi participé à l'organisation :

- Des championnats de France FFSU à Toulouse du 20 au 22 mars,
- Des Jeux des lycées UNSS à Blois du 28 au 30 mars,
- Des championnats de France des collèges UNSS à Angoulême du 4 au 6 avril.

La Direction Technique Nationale, dans le cadre du contrat de développement avec l'Agence Nationale du Sport, a également organisé une formation des enseignants d'EPS, animateurs d'Associations Scolaires UNSS, à Toulouse en décembre 2022.

L'ensemble de ces actions contribue à développer la SAVATE boxe française et DA auprès des jeunes scolaires et universitaires et assure la continuité éducative entre l'éducation physique et sportive, le sport scolaire et le sport fédéral.

Activités promotionnelles :

La Direction Technique Nationale a participé au salon des Maires en octobre 2022 avec un plateau TV organisé par SportMag ayant pour thème la performance sociale de la SAVATE boxe française et DA.

Plusieurs vidéos ont également été réalisées afin de mieux communiquer sur nos disciplines et nos athlètes, en lien avec la commission communication :

- Vidéo promotionnelle du Pôle et interviews d'athlètes dans le cadre de la campagne de recrutement du pôle France,
- Vidéo motion design ayant pour objet les raisons de s'affilier et de se licencier à la FFSbf & DA.

La DTN coordonne, en lien avec les commissions concernées, l'édition 2023 du Summer Savate Tour, qui permet d'organiser pendant la période estivale des animations en SAVATE boxe française et DA sur les lieux touristiques du territoire métropolitain et ultramarin. Cette action qui existe depuis deux ans prend peu à peu de l'ampleur et se structure. Nous assurons la coordination et le suivi de ce dispositif en accompagnant les clubs, comités et ligues souhaitant organiser une étape du Summer savate tour 2023.

Plan de féminisation :

Nous comptons pour la saison 2022/2023, 40% de licences féminines. 44 % des sportifs inscrits sur une liste ministérielle à la Fédération sont des femmes, et 46% si l'on se concentre sur les sportives de haut niveau.

Ce ratio reste au-dessus de la moyenne nationale toutes fédérations confondues, même si nous sommes en légère baisse par rapport à la saison dernière.

Nous avons signé une convention avec l'association Mixité & Performance, association qui accompagne toute action fédérale visant à permettre d'accéder à des postes à responsabilité, quel que soit le genre. La Fédération, par l'intermédiaire de Mixité & Performance, est lauréate du label européen Gold Sport (Gouvernance, Leadership et Diversité dans le Sport) et nous avons communément répondu à un appel à projet dans le cadre du fonds de dotation Paris 2024 afin d'accompagner nos structures sur ces questions.

D'autre part et à l'instar des années précédentes, la Fédération poursuit son engagement dans la lutte contre le cancer du sein en s'associant à la campagne « Octobre Rose ». De nombreuses manifestations se sont déroulées dans nos clubs sur l'ensemble du territoire national tout au long du mois d'octobre. Dans la continuité des préconisations précisées dans le plan de féminisation pour cette olympiade, la commission d'arbitrage, avec le soutien et l'accompagnement de la Direction Technique Nationale, a également engagé un projet visant à promouvoir la fonction d'officielles auprès des licenciées de notre Fédération.

7. Équipement

Nous avons en 22-23 finalisé la réalisation de deux guides concernant la stratégie fédérale d'équipements :

- Un guide à l'attention des clubs pour les accompagner dans leur projet d'équipement spécifique,
- Une plaquette de présentation à l'attention des collectivités territoriales.

Ces documents seront complétés dès que possible par un troisième, présentant les plans d'aménagements des équipements spécifiques de la SAVATE boxe française et DA.

A travers ces outils, nous souhaitons proposer aux clubs mais également aux collectivités territoriales un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour tous projets d'installation ou de rénovation d'un équipement sportif propre à la SAVATE boxe française et DA.

Secteur compétition & performance sportive

Durant cette saison, nous avons engagé de nombreux chantiers, en déclinaison du projet fédéral et en conformité avec le Plan de Performance Fédéral, avec pour objectifs :

- De replacer l'athlète au cœur du dispositif de performance,
- De coordonner l'action de l'ensemble des acteurs de la performance au service de l'athlète,
- De passer d'une logique de gestion des collectifs à une logique d'accompagnement des athlètes pour leur permettre d'atteindre leur plus haut niveau de performance.

Cellule performance

La cellule performance est un outil permettant de co-construire les dispositifs de performance en lien avec les acteurs de terrains (entraîneurs de clubs, cadres fédéraux, officiels...). Il s'agit de s'assurer que les orientations, dispositifs, processus, outils déployés sont en phase avec les attentes de terrains, en lien avec la réalité des clubs. Il s'agit également d'impliquer les athlètes, premiers acteurs de la performance dans les processus d'entraînement et les choix méthodologiques à retenir.

La cellule performance a été lancée lors d'une première réunion en janvier 2023 et poursuit son travail tout au long de la saison. Celle-ci est composée de cadres techniques, d'athlètes, d'entraîneurs de clubs, et cadres fédéraux, d'un officiel et d'un élu du comité directeur. La composition de cette cellule peut être amenée à s'enrichir en fonction des sujets abordés.

Sport DATA Hub

Ce dossier est coordonné par Wendy Faure. L'objectif est d'améliorer la performance sportive individuelle et collective de la SAVATE boxe française grâce aux données. Les DATA relèvent de toutes les données, brutes ou calculées, qui permettent grâce à un traitement, une analyse, un croisement de ces données puis une restitution, d'avoir un impact positif sur la préparation des sportifs ou la réalisation d'une performance.

Au sein des Equipes de France, du Pôle France et du DAI, nous expérimentons la solution Athlète 360 qui permet la récolte et l'analyse de ces données, afin :

- De mieux prédire les facteurs et les parcours de performance,
- D'accompagner chaque athlète de façon individualisée,
- De favoriser les liens entre chaque acteur avec le sportif concerné,
- De disposer de données fiables afin de formaliser les attendus techniques concourant à la haute performance, et ceci à chaque stade de formation du tireur,
- De construire des parcours de formation continue favorisant la montée en compétence des entraîneurs.

De plus, la Direction Technique Nationale travaille à réinvestir, en l’adaptant, la méthodologie utilisée dans le cadre du bilan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020, élaborée par l’Agence Nationale du Sport (méthode ORFEVRE) afin de bilancer les compétitions internationales passées et organiser les échéances internationales à venir.

Nous entrons désormais ainsi dans une démarche rigoureuse de formalisation des process et fonctionnements liés à la haute performance, afin d’objectiver les pratiques et d’orienter les choix à venir. Cette démarche permettra également de repositionner la SAVATE boxe française à la pointe des sports de combat en matière de méthodologie d’optimisation de la performance.

Equipes de France

Sur la gestion et l’accompagnement des collectifs Equipes de France, plusieurs axes de travail ont été engagés :

- La réécriture des règlements du Haut Niveau et des Equipes de France pour permettre aux athlètes d’être mieux suivis et de façon plus individualisée, de leur proposer une offre de pratique supplémentaire,
- La réécriture de l’ensemble des documents associés à ces collectifs (lettre d’engagement, fonctionnement des collectifs, calendriers sportifs, ...) dans la même logique,
- L’aménagement des programmes de préparation des titulaires de façon adaptée et personnalisée au regard des besoins comme des contraintes de l’athlète,
- La mise en œuvre renforcée du lien entre les entraîneurs de clubs et les entraîneurs nationaux,
- Le repositionnement des membres remplaçants des collectifs avec une véritable offre d’accompagnement en regard des exigences qui leur sont demandées,
- L’élaboration d’un calendrier et d’une méthodologie nouvelle relative au fonctionnement des comités de sélections des Equipes de France et la modification de leurs compositions afin de mettre sur le même plan les trois collectifs (Combat, Assaut et -18 ans).

Les stages et compétitions des Equipes de France 2022 :

COLLECTIF EQF COMBAT	
Stage Equipe de France COMBAT Seniors/juniors	21 au 27 mai 2022 à Toulouse
Stage Equipe de France COMBAT Seniors/juniors	14 au 18 juin 2022 à Toulouse
Stage Equipe de France COMBAT Seniors/juniors	7 au 14 juillet 2022 à Dinard
Stage Equipe de France COMBAT Seniors/juniors	13 au 19 août 2022 à Toulouse
Championnat d’Europe COMBAT	7 au 11 septembre 2022 à Boulogne Sur Mer
COLLECTIF EQF ASSAUT	
Stage Equipe de France ASSAUT H/F	9 au 14 juin 2022 à Toulouse
Stage Equipe de France ASSAUT H/F	1 ^{er} au 7 juillet à Dinard
Stage Equipe de France ASSAUT H/F	19 au 25 août 2022 à Toulouse
Championnat du Monde ASSAUT	21 au 25 septembre 2022 à Milan (Italie)
COLLECTIF EQF -18 ANS	
Stage Equipe de France -18 ans H/F	19 au 21 juillet à Paris
Championnat d’Europe -18 ans H/F	21 au 24 juillet 2022 à Weiz (Autriche)

Les résultats :

Equipe de France COMBAT Senior Hommes et Femmes : 1^{er} rang européen

Nombre d'engagés : 14

Résultats des championnats d'Europe : 8 médailles d'or, 3 médailles d'argent

Equipe de France COMBAT Junior Hommes : 1^{er} rang européen

Nombre d'engagés : 2

Résultats des championnats d'Europe : 2 médailles d'or

Equipe de France ASSAUT Hommes et Femmes : 1^{er} rang mondial

Nombre d'engagés : 16

Résultats des championnats du Monde : 14 médailles d'or, 2 médailles d'argent

Equipe de France -18 ans : 1^{er} rang européen

Nombre d'engagés : 14

Résultats des championnats d'Europe : 10 médailles d'or, 4 médailles d'argent

Pôle France

Outre la gestion des pensions qui a été retravaillée afin d'optimiser le suivi de paiement des athlètes et d'épurer les dettes contractées les années précédentes, le Pôle France Toulouse a été repositionné comme le centre national (et international) d'entraînement de la Fédération Française. Ce positionnement a pour conséquence la mise en œuvre d'actions spécifiques et un travail collaboratif renforcé avec le CREPS Toulouse Occitanie. Les principaux axes engagés sont :

- Le recentrement de nos stages liés au plan de Performance Fédéral sur le site du Pôle France,
- L'élaboration en cours d'une convention avec le CREPS permettant de bénéficier de tarifs avantageux et de services spécifiques (accès au centre médical lors des stages, organisation du Suivi Médical Réglementaire pour les Sportifs de Haut Niveau, Sportifs des Collectifs Nationaux et Sportifs Espoirs, communication renforcée...),
- Le lancement de plusieurs protocoles de recherche en lien avec le médical ainsi qu'avec l'université Paul SABATIER (étude diététique, analyse des facteurs de performance). Ces études vont permettre à la fois de disposer de données validées scientifiquement dans le cadre de l'optimisation de la performance, et vont servir également à repositionner la SAVATE boxe française dans le champ académique (publications, prises de paroles...),
- L'accueil ponctuel d'athlètes pour les aider à parfaire leur préparation, et d'entraîneurs dans le cadre de leur formation continue liée à la haute performance.

D'autre part, la campagne de recrutement des athlètes en Pôle a largement été revue avec notamment :

- Un avancement du calendrier pour permettre une inscription des vœux sur Parcoursup,
- Une communication facilitée par une mise en relation directe entre le demandeur et l'entraîneur du Pôle,
- Une campagne grand public sur les réseaux sociaux avec l'élaboration de capsules vidéos mettant en scène les athlètes actuellement membres du Pôle France dans de courtes interviews et par la diffusion d'une vidéo de présentation du Pôle,

- Une campagne de détection essentiellement resserrée autour des compétitions de référence avec une présence des entraîneurs nationaux lors des phases finales,
- La réécriture du dossier de présentation du Pôle actuellement en cours d'élaboration.

Les athlètes du Pôle France en 2022-2023 :

NOM	Prénom
BERGANDI	Nina
BOIVIN	Laura
BOUCHER	Mathieu
FEDDAL	Amine
GARCIA	Iden
HADJAM	Merowan
LAURENT	Medhi
LAWSON BOUH-MANA	Maïmara
MORENO	Fanny
SERENA	Fanny
TRILLE	Yoann
VIVIER	Aurore
ZAMBONI	Mendy

Dispositif d'Accompagnement Individualisé (DAI)

Le DAI est la deuxième structure d'excellence dans le cadre du Plan de Performance Fédéral après le Pôle France Toulouse. Il est piloté par Fathi Mira, Entraîneur National, et est destiné aux athlètes à haut potentiel sportif dont les contraintes professionnelles ou familiales ne leur permettent pas de s'inscrire en structure ou de facilement se libérer pour bénéficier de regroupements sportifs. Il propose ainsi un accompagnement individualisé en fonction des besoins des inscrits.

Le Dispositif d'Accompagnement Individualisé est actuellement en cours d'optimisation avec :

- L'arrêt des dossiers de candidature et la sélection des athlètes soit sur la base des résultats obtenus en compétition (prioritairement les N°2 des Collectifs Equipes de France) soit sur la base d'une détection par les Entraîneurs Nationaux (sportifs identifiés à fort potentiel, en nombre limité),
- La mise en place de l'outil Athlète 360 en lien avec le Sport DATA hub,
- Une proposition de regroupements collectifs, uniquement en fonction des besoins et des contraintes des athlètes,
- Un suivi et un accompagnement des entraîneurs via des webinaires et podcasts.

Ce dispositif remanié sera effectif et calqué sur le calendrier des Equipes de France 2023.

Les membres du DAI 2022-2023 :

NOM	Prénom
AIT ALLA	Youssef
AZATYAN	Azat
BODEVEIX	Alice
BREYSSE	Teddy
CAMARA	Thiondy
BRUGIROUX	Christopher

CASSIN	Alix
DELAPLESSE	Arwen
DUCROS	Killian
GIL	Sarah
HEMON	Mael
KAMARA	Alassane
KAMARA	Alfousseynou
LAPOPIN	Matthieu
LE NEOUANIC	Kévin
LOBJEOIS	Gwendoline
RAGON	Laurène
ROUSSY	Noa
SADMI	Thimothé

Collectifs avenir et horizon

Dans le cadre de son programme d'accès au Haut Niveau, la Direction Technique Nationale met en place chaque année des stages pour les minimes et les cadets, sélectionnés en collectifs avenir et horizon.

En 2022-2023, les stages se sont déroulés :

- Du 11 au 14 octobre à la Réunion pour les deux collectifs,
- Du 22 au 27 octobre à Toulouse pour le collectif horizon,
- Du 30 octobre au 04 novembre pour le collectif avenir.

Suivi socioprofessionnel :

Le Suivi Socio Professionnel est une priorité de la DTN pour permettre à nos sportifs de concilier au mieux leur triple projet : sportif, formation/emploi et vie personnelle. Nous veillons à ce que l'ensemble de nos sportifs inscrits sur une des 3 listes ministérielles bénéficient de conseils et d'un accompagnement personnalisé.

Il existe 3 listes ministérielles :

- Une liste de Sportifs de Haut Niveau (SHN) avec 4 catégories composées en 2023 de 24 Elites, 11 Seniors, 2 relèves et 0 sportif en reconversion (pas de demande cette année),
- Une liste Espoirs (SE) composée de 16 Sportifs,
- Une liste Collectifs Nationaux (SCN) composée de 47 sportifs.

Objectifs du suivi socioprofessionnel :

- Trouver le meilleur équilibre dans le projet de vie au regard des impératifs sportifs et du projet socio professionnel (double projet).
- Aider à préparer l'insertion professionnelle.
- Faciliter la fin de carrière sportive.

Nous accompagnons tous les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des Sportifs de Haut Niveau (SHN) en pôle* et hors pôles**.

**Les SHN en pôle bénéficient de l'organisation du CREPS, de l'accompagnement des entraîneurs au quotidien en lien avec le responsable du suivi socio professionnel.*

***Les SHN hors pôle peuvent s'appuyer sur les référents du réseau du haut niveau dans les Maisons Régionales de la Performance après avoir contacté le responsable du suivi socioprofessionnel fédéral. Les sportifs intégrant le DAI et/ou un pôle n'ayant pas de reconnaissance institutionnelle bénéficient également de conseils.*

Les différentes actions en matière de suivi socioprofessionnel :

Suivi Médical Réglementaire

La Direction Technique Nationale et le secrétariat médical portent une attention particulière au suivi médical réglementaire des sportifs listés. Nous travaillons de façon à répondre de façon optimisée aux obligations réglementaires. Tous les inscrits sur une des trois listes ministérielles sont soumis à la surveillance médicale réglementaire obligatoire (SMR). Leur inscription sur une liste est conditionnée par la réalisation de la SMR. Ce travail est réalisé en lien avec le docteur Marianne Groc.

Dans le cadre du partenariat avec le CREPS de Toulouse, nous envisageons de faire réaliser tout ou partie des examens réglementaires par le service médical du CREPS, lors des stages Equipe de France, DAI, collectifs avenir et horizon, ce qui permettrait de nous rapprocher des 100% de réalisation attendus par le Ministère en la matière.

Encadrement médical et paramédical des Equipes de France

Un encadrement médical ou para médical est présent lors de nos stages Equipes de France Assaut et Combat et de nos compétitions de référence. Cet encadrement est assuré par le Docteur Marie-Pierre MAZIERE et les kinésithérapeutes Alban DUSSOUCHET et Anne-Gaëlle DERRIENNIC. De plus, nous travaillons actuellement à assurer un encadrement médical sur l'ensemble des stages DAI, collectifs avenir et horizon ayant lieu au CREPS de Toulouse, en lien avec le service médical de la structure.

Secteur Formation & emploi

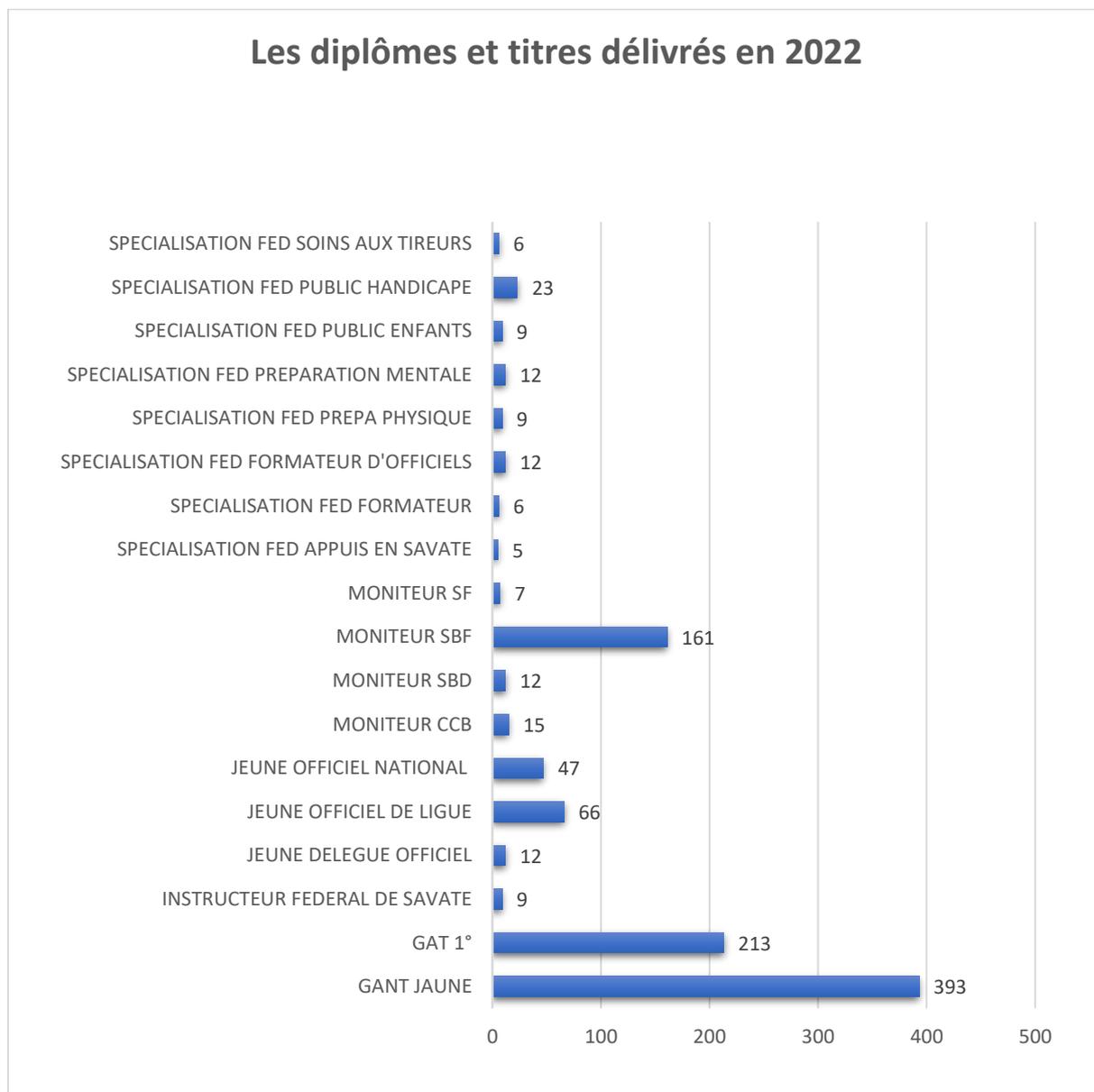
Le secteur formation & emploi de la Direction Technique Nationale s'emploie à assurer la meilleure adéquation possible entre la formation des cadres bénévoles ou professionnels et des dirigeants, l'emploi des cadres et les métiers de la SAVATE boxe française et DA, et les dynamiques de développement de la pratique. Ce secteur est dirigé par Victor SEBASTIAO, en qualité de Directeur Technique National Adjoint, avec la collaboration de Nancy BRUNOT, Christophe NEUVILLE et Jaafare KANFOUAH.

Les formations et diplômes fédéraux

FORMATION	DATE	LIEU
Formation de formateur	26 au 27 novembre 2022	CIS de Lyon
SF les appuis en SAVATE	25 au 27 novembre 2022	CREPS de Toulouse
Formation complémentaire SAVATE Santé	25 novembre 2022 au 17 septembre 2023	TSF Voiron
SF préparation mentale	3 au 5 mars 2023	CIS de Lyon
SF Public handicapé	28 au 30 avril 2023	CIS de Lyon
SF Préparation physique	12 au 14 mai 2023	CREPS de Talence
SF Public enfant	19 au 21 mai 2023	TSF Voiron
SF Soins aux tireurs	16 au 18 juin 2023	Dinard
Instructeur fédéral	23 au 25 juin 2023	CIS de Lyon
SF Savate Défense EJP	Août 2023	Tournon/Rhône

FORMATION	DATE	LIEU
DESJEPS SBF 14 candidat(e)s	2022/2023	CIS de Lyon
BPJEPS AS BF 10 stagiaires / 9 candidat(e)s	2022/2023	CREPS de Toulouse

Les diplômes et titres délivrés en 2022



L'emploi

L'emploi est une priorité du projet sportif de la Direction Technique Nationale qui relaie ainsi un axe fort du projet fédéral « Avenir 2024 ».

Un Cadre Technique (CTN) a été missionné et positionné comme référent emploi au sein de la Direction Technique Nationale, ce qui permet à la fois d'intégrer les réseaux institutionnels en lien avec la thématique et de garantir un suivi permanent de ce dossier.

Une stratégie emploi a été élaborée et validée par le Comité Directeur fédéral, permettant dans un premier temps d'identifier les priorités en matière de soutien à l'emploi pour les DRAJES dans le cadre de la part territoriale « emploi – apprentissage ».

Cette stratégie se densifie également grâce à un rapprochement avec la Fédération Nationale Profession Sport Loisir afin de proposer aux structures affiliées de s'appuyer sur les Groupements d'Employeurs du réseau Profession Sport Loisir, ceci dans le but :

- De libérer les clubs, les comités et de ligues de la gestion de l'emploi en faisant porter cette gestion par les groupements d'employeurs,
- De sécuriser juridiquement les structures et d'apporter des conseils aux dirigeants,
- De sécuriser et de renforcer les emplois en cours par le recours à la mutualisation,
- D'accompagner les éducateurs dans des parcours de formations adaptés, en lien avec les potentialités de développement des territoires,
- D'optimiser la mise en adéquation entre l'offre et la demande par la mise en place de « bourses à l'emploi ».

Le cadre référent « emploi » de la DTN accompagne chaque projet, côté structure comme côté encadrant, afin de maximiser les possibilités de professionnalisations dans les territoires.

Conclusion

Une saison marquée par de nombreux chantiers ouverts, l'optimisation des dispositifs existants et la création de plusieurs outils pratiques. L'ensemble du travail réalisé en 2022-2023 doit maintenant être diffusé et un travail d'accompagnement des territoires sera au cœur de l'action de la Direction Technique Nationale la saison prochaine.

Tous les cadres de la Direction Technique Nationale tiennent à remercier l'ensemble des sportif(ve)s pour la qualité de leur engagement et l'excellence de leurs résultats, les entraîneurs de clubs qui œuvrent au quotidien à la performance des athlètes ainsi que l'encadrement médical et paramédical des équipes de France pour le suivi des sportifs de Haut Niveau.

Le Directeur Technique National remercie également et tout particulièrement le Président de la Fédération, l'ensemble des élus du Comité Directeur et les responsables des commissions pour leur confiance ; les cadres d'Etat, les cadres fédéraux de ligue et de département pour leur investissement, ainsi que les salarié(e)s du siège fédéral pour leur précieuse collaboration au quotidien.

RAPPORT DE GESTION

pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport sur l'exercice 2022

Pour rappel :

La comptabilité de notre fédération se fait du 1^{er} janvier au 31 décembre,

Nous avons voté (budget prévisionnel) un budget déficitaire de 174 200 € pour l'année 2022. Notre volonté a été une rentrée dynamique des clubs en septembre 2022, tout en étant prudents concernant une reprise possible de la crise sanitaire et des difficultés économiques liées à l'inflation.

Le résultat budgétaire de l'exercice 2022 :

L'exercice 2022 se termine avec un excédent de 22 890 €, c'est un résultat satisfaisant qui s'explique :

Par ailleurs et pour information : toujours en produits, nous avons perçu une subvention de 20 000 € en 2022 qui n'apparaît pas sur l'exercice 2022 car l'action sera faite en 2023 (il s'agit de la transformation numérique)

Présentation budget prévisionnel 2023 présenté à l'assemblée générale du 11 juin 2023,

Pour rappel, nous avons voté au budget prévisionnel 2022, un déficit de 174 200€ et avons réalisé un excédent de 22 890 €.

Les résultats excédentaires des exercices précédents nous permettent de vous présenter un budget prévisionnel 2023 réaliste, avec la volonté de relancer l'activité Savate boxe française sur tous les territoires.

Nous vous proposons pour 2023 un budget prévisionnel déficitaire de 162 400 €, rendu possible par les excédents des dernières années, qui nous assurent d'une trésorerie suffisante.

Nous avons construit le budget prévisionnel en prenant en compte la suppression de la subvention de compensation liée au COVID. Celle-ci a été de 124 000 € en 2022. Ces 124 000 € en moins ont eu pour conséquence de limiter les projets souhaités par les élus.

Notre objectif est d'accompagner la reprise de l'activité pour plus d'adhérents. Nous avons affecté 124 500 € en 2023 pour la communication, dépassant de beaucoup la moyenne des 5 dernières années sur ce chapitre. Cette moyenne était de 76 000 €. Par ailleurs, nous constatons avec satisfaction que nous sommes proches des 54 000 licences en ce mois de juin 2023. Nous pouvons donc espérer atteindre prochainement les 60 000 licenciés.

Nous avons été attentifs aux budgets des commissions, en leur donnant les moyens de fonctionner avant tout, mais aussi en adaptant leur budget aux objectifs principaux.

Nous vous proposons donc un budget prévisionnel déficitaire de 162 400 €.

En conclusion, en 2023, il n'y a plus les subventions Covid. Il sera alors impératif d'augmenter nos produits tout en maîtrisant les charges. Votre adhésion aux objectifs de ce budget sera un atout majeur.

Merci à tous.

Gilles LE DUIGOU

Trésorier

ANNEXES

BUDGET REALISE AU : 31 décembre 2022

Suivi du Budget prévisionnel 2022 : réalisé au 31 décembre						
Rubrique budgétaire	Dépenses prévisionnelles 2022	Dépenses réalisées au 31/12/2022	Recettes prévisionnelles 2022	Recettes réalisées au 31/12/2022	Soldes prévisionnels 2022	Solde réalisé au 31/12/2022
010 CNCCB	27 860,00 €	27 076,48 €	3 860,00 €	4 185,00 €	-24 000,00 €	-22 891,48 €
020 Commission Médicale	38 500,00 €	40 071,18 €			-38 500,00 €	-40 071,18 €
030 Sport aménagé	4 900,00 €	5 000,00 €			-4 900,00 €	-5 000,00 €
040 Commission Féminines	1 000,00 €	420,10 €			-1 000,00 €	-420,10 €
050 Commission Jeunes	36 000,00 €	13 930,91 €	13 000,00 €	5 760,00 €	-23 000,00 €	-8 170,91 €
060 Secteur International	38 000,00 €	51 097,44 €		1 843,00 €	-38 000,00 €	-49 254,44 €
070 Commission Nationale d'Arbitrage	11 000,00 €	10 454,58 €			-11 000,00 €	-10 454,58 €
080 Commission Compétitions Fédérales	5 000,00 €	3 765,07 €			-5 000,00 €	-3 765,07 €
09 Direction Technique	485 000,00 €	428 379,23 €	22 000,00 €	17 566,35 €	-463 000,00 €	-410 812,88 €
-9921 Soutenir financièrement les SHN (AP)	90 000,00 €	90 000,00 €			-90 000,00 €	-90 000,00 €
-09084001 Indemnités CTE (hors CO)	35 000,00 €	33 872,67 €			-35 000,00 €	-33 872,67 €
-9923 PPF frais DTN DTNA, équipements, stages EF combat assaut, compétitions EF combat assaut	238 000,00 €	208 795,51 €			-238 000,00 €	-208 795,51 €
-9924 Pôle Toulouse, cellule performance, collectif avenir	122 000,00 €	95 711,05 €	22 000,00 €	17 566,35 €	-100 000,00 €	-78 144,70 €
10 Manifestations sportives	295 800,00 €	329 868,02 €	27 000,00 €	88 406,00 €	-268 800,00 €	-241 462,02 €
11 Promotion Communication	90 000,00 €	102 180,71 €	45 000,00 €	76 911,00 €	-45 000,00 €	-25 269,71 €
120 Secteur Formation	113 500,00 €	109 761,76 €	37 000,00 €	39 063,80 €	-76 500,00 €	-70 697,96 €
130 Vie Fédérale	273 500,00 €	207 201,45 €	0,00 €	3 150,00 €	-273 500,00 €	-204 051,45 €
130 Fonctionnement instances	85 000,00 €	92 710,56 €			-85 000,00 €	-92 710,56 €
131 Structuration	188 500,00 €	114 490,89 €		3 150,00 €	-188 500,00 €	-111 340,89 €
140 Vie Administrative	480 000,00 €	460 184,97 €	2 500,00 €	2 771,68 €	-477 500,00 €	-457 413,29 €
150 Boutique fédérale	20 000,00 €	49 417,50 €	28 000,00 €	42 638,56 €	8 000,00 €	-6 778,94 €
160 Commission Savate Bâton Défense	14 000,00 €	12 018,61 €	11 000,00 €	8 850,00 €	-3 000,00 €	-3 168,61 €
170 Commission Savate Forme	2 000,00 €	2 041,49 €			-2 000,00 €	-2 041,49 €
180 Commission Savate Pro	12 000,00 €	5 141,73 €			-12 000,00 €	-5 141,73 €
290 Fin d'exercice (amortissements/provisions)	95 000,00 €	67 857,29 €	6 000,00 €	13 135,98 €	-89 000,00 €	-54 721,31 €
980 Ressources générales	278 000,00 €	303 057,16 €	1 951 500,00 €	1 947 534,40 €	1 673 500,00 €	1 644 477,24 €
-Licences et affiliations (dans les dépenses , les ristournes aux clubs labellisés et le salaire du salarié responsable du service licences)	68 000,00 €	73 500,89 €	1 500 000,00 €	1 419 034,40 €	1 432 000,00 €	1 345 533,51 €
-Action en faveur des licenciés "fidèles"						
-Subventions ANS			371 500,00 €	401 500,00 €	371 500,00 €	401 500,00 €
-Autres subventions (fonds de compensation)			80 000,00 €	124 000,00 €		124 000,00 €
-Créditsrelations internationales				3 000,00 €		3 000,00 €
-Ristournes ligues et CD	165 000,00 €	165 000,00 €			-165 000,00 €	-165 000,00 €
Assurance Licences AIAC	45 000,00 €	64 556,27 €			-45 000,00 €	-64 556,27 €
Totaux généraux	2 321 060,00 €	2 228 925,68 €	2 146 860,00 €	2 251 815,77 €	-174 200,00 €	22 890,09 €

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Suivi du Budget prévisionnel 2023						
Rubrique budgétaire	Dépenses prévisionnelles 2023	Dépenses réalisées 2023	Recettes prévisionnelles 2023	Recettes réalisées 2023	Soldes prévisionnels 2023	Solde réalisé 2023
010 CNCCB	28 000,00 €		3 800,00 €		-24 200,00 €	
020 Commission Médicale	45 800,00 €				-45 800,00 €	
030 Sport aménagé	8 500,00 €				-8 500,00 €	
040 Commission Féminines	1 000,00 €				-1 000,00 €	
050 Commission Jeunes	40 000,00 €		13 000,00 €		-27 000,00 €	
060 Secteur International	60 000,00 €		20 000,00 €		-40 000,00 €	
070 Commission Nationale d'Arbitrage	11 000,00 €				-11 000,00 €	
080 Commission Compétitions Fédérales	4 000,00 €				-4 000,00 €	
09 Direction Technique	509 800,00 €		20 000,00 €		-489 800,00 €	
-9921 Soutenir financièrement les SHN (AP)	90 000,00 €				-90 000,00 €	
-09084001 Indemnités CTE (hors CO)	55 000,00 €				-55 000,00 €	
-9923 PPF frais DTN DTNA, équipements, stages EF combat assaut, compétitions EF combat assaut	237 800,00 €				-237 800,00 €	
-9924 Pôle Toulouse, cellule performance, collectif avenir	127 000,00 €		20 000,00 €		-107 000,00 €	
10 Manifestations sportives	320 000,00 €		90 000,00 €		-230 000,00 €	
11 Promotion Communication	124 500,00 €		47 000,00 €		-77 500,00 €	
120 Secteur Formation	128 600,00 €		56 000,00 €		-72 600,00 €	
130 Vie Fédérale	256 500,00 €		0,00 €		-256 500,00 €	
130 Fonctionnement instances	95 000,00 €				-95 000,00 €	
131 Structuration	161 500,00 €				-161 500,00 €	
140 Vie Administrative	502 000,00 €		3 000,00 €		-499 000,00 €	
150 Boutique fédérale	20 000,00 €		28 000,00 €		8 000,00 €	
160 Commission Savate Bâton Défense	14 000,00 €		11 000,00 €		-3 000,00 €	
170 Commission Savate Forme	2 000,00 €				-2 000,00 €	
180 Commission Savate Pro	12 000,00 €				-12 000,00 €	
290 Fin d'exercice (amortissements/provisions)	95 000,00 €		125 000,00 €		30 000,00 €	
980 Ressources générales	288 000,00 €		1 891 500,00 €		1 603 500,00 €	
-Licences et affiliations (la dématérialisation est dans les dépenses ainsi que les ristournes aux clubs labellisés)	78 000,00 €		1 540 000,00 €		1 462 000,00 €	
-Subventions ANS			351 500,00 €		351 500,00 €	
-Autres subventions (digitalisation)						
-Ristournes ligues et CD	165 000,00 €				-165 000,00 €	
Assurance Licences AIAC	45 000,00 €				-45 000,00 €	
Totaux généraux	2 470 700,00 €		2 308 300,00 €		-162 400,00 €	

FEDERATION FRANCAISE DE SAVATE BOXE FRANCAISE ET D.A.

49 RUE DU FAUBOURG POISSONNIERE

75009 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 17/03/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	175 353,60	144 281,82	31 071,78	0,72	43 580,07	1,07
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	18 564,00		18 564,00	0,43		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	1 326 586,35	569 620,86	756 965,49	17,66	807 856,91	19,90
Installations techniques, matériel & outillage industriels	70 796,48	67 212,96	3 583,52	0,08	5 479,60	0,13
Autres immobilisations corporelles	96 895,22	58 358,33	38 536,89	0,90	15 079,83	0,37
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	20,00		20,00	0,00	20,00	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 500,00		1 500,00	0,03		
Autres immobilisations financières	3 228,23		3 228,23	0,08	1 620,00	0,04
TOTAL (I)	1 692 943,88	839 473,97	853 469,91	19,91	873 636,41	21,52
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	55 408,12		55 408,12	1,29	52 811,11	1,30
Avances & acomptes versés sur commandes	19 498,86		19 498,86	0,45	5 347,08	0,13
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	4 662,08		4 662,08	0,11	5 001,76	0,12
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	51 215,00		51 215,00	1,19	48 002,55	1,18
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	3 239 518,86		3 239 518,86	75,56	3 017 305,59	74,33
Charges constatées d'avance	63 300,78		63 300,78	1,48	57 358,61	1,41
TOTAL (II)	3 433 603,70		3 433 603,70	80,09	3 185 826,70	78,48
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 126 547,58	839 473,97	4 287 073,61	100,00	4 059 463,11	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 315 842,91	54,02	2 280 027,65	56,17
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation	520 416,24	12,14	520 416,24	12,82
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	22 890,09	0,53	35 815,26	0,88
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 859 149,24	66,69	2 836 259,15	69,87
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	144 000,00	3,36	144 000,00	3,55
TOTAL (III)	144 000,00	3,36	144 000,00	3,55
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	1 257,47	0,03	6 269,73	0,15
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 554,98	0,04	1 508,22	0,04
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	28 276,07	0,66	35 745,54	0,88
. Organismes sociaux	38 935,05	0,91	36 477,46	0,90
. Etat, impôts sur les bénéficiaires				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 620,80	0,08	5 341,59	0,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	240 803,00	5,62	227 173,22	5,60
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	969 477,00	22,61	766 688,20	18,89
TOTAL (IV)	1 283 924,37	29,95	1 079 203,96	26,58
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 287 073,61	100,00	4 059 463,11	100,00

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	
	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)	absolue (12 / 12)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	46 392,56		46 392,56	21,43	29 992,32	15,88	16 400	54,68
Production vendue biens								
Production vendue services	170 138,15		170 138,15	78,57	158 833,65	84,12	11 305	7,12
Chiffres d'Affaires Nets	216 530,71		216 530,71	100,00	188 825,97	100,00	27 705	14,67

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			585 889,67	270,58	749 710,00	397,04	-163 821	-21,84
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					13 062,96	6,92	-13 062	-100,00
Autres produits			1 419 034,40	655,35	989 266,10	523,91	429 768	43,44
Total des produits d'exploitation (I)			2 221 454,78	N/S	1 940 865,03	N/S	280 589	14,46
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			48 179,54	22,25	19 175,52	10,15	29 004	151,26
Variation de stock (marchandises)			-14 367,01	-6,63	6 203,01	3,29	-20 570	-331,60
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 687,14	8,17	18 672,40	9,89	-985	-5,27
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 330 512,73	614,47	958 119,07	507,41	372 393	38,87
Impôts, taxes et versements assimilés			28 945,64	13,37	11 044,20	5,85	17 901	162,09
Salaires et traitements			338 022,29	156,11	264 439,07	140,04	73 583	27,83
Charges sociales			124 986,87	57,72	92 038,87	48,74	32 948	35,80
Dotations aux amortissements sur immobilisations			79 074,89	36,52	84 543,04	44,77	-5 469	-6,46
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			257 300,13	118,83	496 777,00	263,09	-239 477	-48,20
Total des charges d'exploitation (II)			2 210 342,22	N/S	1 951 012,18	N/S	259 330	13,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 112,56	5,13	-10 147,15	-5,36	21 259	209,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			2 224,56	1,03	2 317,84	1,23	-93	-4,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			2 224,56	1,03	2 317,84	1,23	-93	-4,00
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés					12,68	0,01	-12	-100,00
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)					12,68	0,01	-12	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			2 224,56	1,03	2 305,16	1,22	-81	-3,50
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			13 337,12	6,16	-7 841,99	-4,14	21 178	270,09

COMPTE DE RESULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 136,43	6,07	43 896,75	23,25	-30 760	-70,06			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 000,00	6,93			15 000	N/S			
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (VII)	28 136,43	12,99	43 896,75	23,25	-15 760	-35,89			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 583,46	1,65	239,50	0,13	3 344	N/S			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 000,00	6,93			15 000	N/S			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									
Total des charges exceptionnelles (VIII)	18 583,46	8,58	239,50	0,13	18 344	N/S			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 552,97	4,41	43 657,25	23,12	-34 105	-78,11			
Participation des salariés (IX)									
Impôts sur les bénéfices (X)									
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 251 815,77	N/S	1 987 079,62	N/S	264 736	13,32			
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 228 925,68	N/S	1 951 264,36	N/S	277 661	14,23			
RÉSULTAT NET	22 890,09	10,57	35 815,26	18,97	-12 925	-36,08			
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>						
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	175 353,60	144 281,82	31 071,78	0,72	43 580,07	1,07
205000 BREVETS ET LICENCES	175 353,60		175 353,60	4,09	173 265,60	4,27
280500 AMORT BREVETS ET LICENCES		144 281,82	-144 281,82	-3,36	-129 685,53	-3,18
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	18 564,00		18 564,00	0,43		
232000 IMMOS INCORPORELLES EN COURS	18 564,00		18 564,00	0,43		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	1 326 586,35	569 620,86	756 965,49	17,66	807 856,91	19,90
213000 CONSTRUCTIONS	368 083,76		368 083,76	8,59	368 083,76	9,07
213100 CONSTRUCTIONS RE-EVALUATION	520 416,24		520 416,24	12,14	520 416,24	12,82
213500 INSTALLATIONS AGENCEMENTS CONSTRUCT	438 086,35		438 086,35	10,22	434 976,59	10,72
281300 AMORT CONSTRUCTIONS		177 777,31	-177 777,31	-4,14	-170 415,63	-4,19
281310 AMORT CONST REEVALUEES		172 688,77	-172 688,77	-4,02	-158 591,73	-3,90
281400 AMORT AGENCEMENTS INSTALLATIONS		219 154,78	-219 154,78	-5,10	-186 612,32	-4,59
Installations techniques, matériel & outillage industriels	70 796,48	67 212,96	3 583,52	0,08	5 479,60	0,13
215400 MATERIEL ET OUTILLAGE	70 796,48		70 796,48	1,65	70 796,48	1,74
281500 AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE		67 212,96	-67 212,96	-1,56	-65 316,88	-1,60
Autres immobilisations corporelles	96 895,22	58 358,33	38 536,89	0,90	15 079,83	0,37
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	27 209,70		27 209,70	0,63		
218300 MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	69 685,52		69 685,52	1,63	64 856,82	1,60
281800 AMORT MATERIEL ET MOBILIER DE BUR.		56 544,35	-56 544,35	-1,31	-49 776,99	-1,22
281820 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		1 813,98	-1 813,98	-0,03		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	20,00		20,00	0,00	20,00	0,00
261000 TITRES DE PARTICIPATION	20,00		20,00	0,00	20,00	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 500,00		1 500,00	0,03		
274000 PRETS ACCORDES	1 500,00		1 500,00	0,03		
Autres immobilisations financières	3 228,23		3 228,23	0,08	1 620,00	0,04
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	440,00		440,00	0,01	440,00	0,01
275100 FONDS DE ROULEMENT	1 188,64		1 188,64	0,03	1 180,00	0,03
275110 FONDS DE TRAVAUX ALUR	1 599,59		1 599,59	0,04		
TOTAL (I)	1 692 943,88	839 473,97	853 469,91	19,91	873 636,41	21,52
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	55 408,12		55 408,12	1,29	52 811,11	1,30
370000 STOCKS DE MARCHANDISES	55 408,12		55 408,12	1,29	41 041,11	1,01
370100 STOCK GANTS METAL BOXE CAVE					11 770,00	0,29
Avances & acomptes versés sur commandes	19 498,86		19 498,86	0,45	5 347,08	0,13
409100 AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	19 498,86		19 498,86	0,45	5 347,08	0,13
Clients et comptes rattachés						

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	4 662,08		4 662,08	0,11	5 001,76	0,12
425000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTE	4 662,08		4 662,08	0,11	5 001,76	0,12
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	51 215,00		51 215,00	1,19	48 002,55	1,18
448700 TAXE SALAIRE	13 765,00		13 765,00	0,32	17 321,00	0,43
468700 PRODUITS A RECEVOIR	37 450,00		37 450,00	0,87	30 681,55	0,76
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	3 239 518,86		3 239 518,86	75,56	3 017 305,59	74,33
512100 LIVRET PARTENAIRE ASSOCIATION	3 002 224,56		3 002 224,56	70,03	2 802 317,84	69,03
512200 CREDIT MUTUEL COMPTE COMPETITIONS	21 929,06		21 929,06	0,51		
512300 CREDIT MUTUEL COMPTE COURANT	133 945,20		133 945,20	3,12	142 948,28	3,52
512400 CREDIT MUTUEL COMPTE LICENCES	57 626,59		57 626,59	1,34	35 049,49	0,86
512500 CREDIT MUTUEL COMPTE BOUTIQUE	23 133,24		23 133,24	0,54	32 492,27	0,80
512501 CREDIT MUTUEL COMPTE COMPETITIONS					3 773,44	0,09
531000 CAISSE	660,21		660,21	0,02	724,27	0,02
Charges constatées d'avance	63 300,78		63 300,78	1,48	57 358,61	1,41
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	63 300,78		63 300,78	1,48	57 358,61	1,41
TOTAL (II)	3 433 603,70		3 433 603,70	80,09	3 185 826,70	78,48
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 126 547,58	839 473,97	4 287 073,61	100,00	4 059 463,11	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 315 842,91	54,02	2 280 027,65	56,17
101000 FONDS ASSOCIATIFS	2 315 842,91	54,02	2 280 027,65	56,17
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation	520 416,24	12,14	520 416,24	12,82
105000 ECARTS DE RE-EVALUATION	520 416,24	12,14	520 416,24	12,82
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	22 890,09	0,53	35 815,26	0,88
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 859 149,24	66,69	2 836 259,15	69,87
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	144 000,00	3,36	144 000,00	3,55
158000 AUTRES PROVISIONS RISQUES & CHARGES	144 000,00	3,36	144 000,00	3,55
TOTAL (III)	144 000,00	3,36	144 000,00	3,55
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	1 257,47	0,03	6 269,73	0,15
512600 CARTE CME MR DHUMEZ	1 153,02	0,03	2 963,58	0,07
512700 CARTE CME MR MARDARGENT			102,02	0,00
512800 CARTE CME MR SUISSE	104,45	0,00	3 204,13	0,08
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 554,98	0,04	1 508,22	0,04
401007 LA POSTE	1 554,98	0,04	1 508,22	0,04
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	28 276,07	0,66	35 745,54	0,88
428200 PROVISIONS POUR CP	21 276,07	0,50	21 070,54	0,52
428600 SALAIRES A PAYER	7 000,00	0,16	14 675,00	0,36
. Organismes sociaux	38 935,05	0,91	36 477,46	0,90
431000 URSSAF	14 688,00	0,34	12 697,00	0,31
437100 HUMANIS RETRAITE COMPLEMENTAIRE	9 272,76	0,22	7 606,40	0,19
437200 HARMONIE MUTUELLE	1 801,74	0,04		
437300 CHORUM PREVOYANCE	1 013,84	0,02	877,73	0,02
438200 CHARGES SUR CP	9 148,71	0,21	9 060,33	0,22
438600 CHARGES SOCIALES S/SALAIRES A PAYER	3 010,00	0,07	6 236,00	0,15

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 620,80	0,08	5 341,59	0,13
442100 PRELEVEMENTS A LA SOURCE	2 569,00	0,06	2 069,00	0,05
448100 FORMATION EN ALTERNANCE A PAYER	1 051,80	0,02	3 272,59	0,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	240 803,00	5,62	227 173,22	5,60
468600 CHARGES A PAYER	240 803,00	5,62	227 173,22	5,60
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance	969 477,00	22,61	766 688,20	18,89
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	969 477,00	22,61	766 688,20	18,89
TOTAL(IV)	1 283 924,37	29,95	1 079 203,96	26,58
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 287 073,61	100,00	4 059 463,11	100,00

COMPTES DE RESULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation		
	31/12/2022		31/12/2021		absolue		
	(12 mois)		(12 mois)		(12 / 12)		%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	46 392,56		46 392,56	21,43	29 992,32	15,88	16 400	54,68
707000 VENTES DE MARCHANDISES	46 392,56		46 392,56	21,43	29 992,32	15,88	16 400	54,68
Production vendue biens								
Production vendue services	170 138,15		170 138,15	78,57	158 833,65	84,12	11 305	7,12
706002 RECETTES ET GESTION EXAMEN	1 751,80		1 751,80	0,81	1 422,50	0,75	329	23,14
706003 RECETTES STAGES	30 105,00		30 105,00	13,90	20 670,00	10,95	9 435	45,65
706004 RECETTES PARTENARIAT	58 157,00		58 157,00	26,86	61 942,00	32,80	-3 785	-6,10
706006 DROITS D'INSCRIPTION COMPET	37 591,00		37 591,00	17,36	11 840,00	6,27	25 751	217,49
706007 RECETTES ORGANISME DE FORM	24 967,00		24 967,00	11,53	35 624,25	18,87	-10 657	-29,91
708000 PARTICIPATIONS PÔLES	17 566,35		17 566,35	8,11	27 334,90	14,48	-9 768	-35,73
Chiffres d'Affaires Nets	216 530,71		216 530,71	100,00	188 825,97	100,00	27 705	14,67

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			585 889,67	270,58	749 710,00	397,04	-163 821	-21,84
740000 SUBVENTIONS MJS C.O.			401 500,00	185,42	600 700,00	318,13	-199 200	-33,15
740100 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ANS			164 000,00	75,74	132 800,00	70,33	31 200	23,49
740200 AUTRES SUBVENTIONS			20 389,67	9,42	6 760,00	3,58	13 629	201,61
740900 CREDITS MJS RELATIONS INTERNATIONAL					9 450,00	5,00	-9 450	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					13 062,96	6,92	-13 062	-100,00
781000 REPRISES AMORTISSEMENTS PROVISIONS					4 700,00	2,49	-4 700	-100,00
791100 TRANSFERT DE CHARGES					8 362,96	4,43	-8 362	-100,00
Autres produits			1 419 034,40	655,35	989 266,10	523,91	429 768	43,44
756100 RECETTES LICENCES			1 359 214,40	627,73	934 234,10	494,76	424 980	45,49
756200 RECETTES AFF ET REAFF			59 820,00	27,63	55 032,00	29,14	4 788	8,70
Total des produits d'exploitation (I)			2 221 454,78	N/S	1 940 865,03	N/S	280 589	14,46
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			48 179,54	22,25	19 175,52	10,15	29 004	151,26
607000 ACHATS DE MARCHANDISES			48 179,54	22,25	19 175,52	10,15	29 004	151,26
Variation de stock (marchandises)			-14 367,01	-6,63	6 203,01	3,29	-20 570	-331,60
603700 VARIATIONS DE STOCKS			-14 367,01	-6,63	6 203,01	3,29	-20 570	-331,60
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 687,14	8,17	18 672,40	9,89	-985	-5,27
602200 FOURNITURES CONSOMMABLES			17 687,14	8,17	18 672,40	9,89	-985	-5,27
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 330 512,73	614,47	958 119,07	507,41	372 393	38,87
604000 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES			37 127,42	17,15	12 881,07	6,82	24 246	188,23
604100 EXAMENS MEDICAUX			3 261,66	1,51	3 582,06	1,90	-321	-8,95
605000 ACHATS DE MATERIELS			7 558,84	3,49	8 400,18	4,45	-842	-10,01
605100 DOTATIONS EN MATERIELS			93 702,28	43,27	80 831,95	42,81	12 871	15,92
606100 EDF GDF			2 542,99	1,17	3 671,10	1,94	-1 129	-30,74
606300 PETIT EQUIPEMENT			3 270,78	1,51	44 715,88	23,68	-41 445	-92,68
611000 SOUS TRAITANCE GENERALE			15 683,96	7,24	17 542,49	9,29	-1 859	-10,59
613000 LOCATIONS LOGICIELS			9 083,70	4,19	5 886,64	3,12	3 197	54,32
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			41 062,33	18,96	26 143,95	13,85	14 919	57,07
613500 LOCATIONS MOBILIERES			31 244,49	14,43	23 203,23	12,29	8 041	34,66
613510 LOCATION VEHICULE DE SERVICE			5 743,85	2,65	5 788,20	3,07	-45	-0,77
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE			7 638,27	3,53	8 649,92	4,58	-1 011	-11,68
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			3 029,49	1,40	1 165,31	0,62	1 864	160,00
615600 MAINTENANCE			22 383,42	10,34	23 944,71	12,68	-1 561	-6,51
616000 PRIMES D'ASSURANCE			67 778,86	31,30	36 364,87	19,26	31 414	86,39
618100 DOCUMENTATION GENERALE			175,00	0,08	1 678,24	0,89	-1 503	-89,56
618500 COLLOQUES ET SEMINAIRES			2 560,13	1,18	6 988,00	3,70	-4 428	-63,36
622000 RISTOURNES SUR LIC AUX LIGUES			110 000,00	50,80	110 000,00	58,25		0,00
622100 COMM S/ACHATS TR			1 576,91	0,73	1 028,97	0,54	548	53,31

FEDERATION FRANCAISE DE SAVATE BOXE FRANCAISE ET D.A.
COMPTE DE RESULTAT

page 11

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 17/03/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
622300 RISTOURNES AUX CD	55 000,00	25,40	55 000,00	29,13					0,00
622600 HONORAIRES MEDICAUX	28 695,00	13,25	19 417,50	10,28	9 278				47,78
622610 AUTRES HONORAIRES	21 796,50	10,07	18 197,46	9,64	3 599				19,78
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			99,60	0,05	-99				-100,00
622800 FRAIS DE FORMATION			1 800,00	0,95	-1 800				-100,00
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	73 798,86	34,08	27 403,18	14,51	46 395				169,31
623400 OBJETS PROMOTIONNELS	1 772,54	0,82	6 917,04	3,66	-5 145				-74,37
623700 IMPRIMERIE	6 612,48	3,05	11 311,30	5,99	-4 699				-41,53
623800 DONS ET POURBOIRES	2 450,00	1,13	610,00	0,32	1 840				301,64
624200 FRAIS DE PORT SUR ACHATS	974,31	0,45	1 226,90	0,65	-252				-20,54
625000 FRAIS DEPL HEBGT REST INSTANCES	201 797,80	93,20	111 364,81	58,98	90 433				81,20
625100 ACCOMPAGNATEURS/COACHS	19 134,54	8,84	10 955,84	5,80	8 179				74,66
625200 TIREURS ET STAGIAIRES	209 926,15	96,95	146 843,64	77,77	63 083				42,96
625300 OFFICIELS	84 559,80	39,05	28 352,69	15,01	56 207				198,25
625400 CADRES DE STAGES	36 437,92	16,83	18 555,54	9,83	17 882				96,37
625500 VACATIONS OFFICIELS	30 620,00	14,14	14 160,00	7,50	16 460				116,24
625600 VACATIONS CADRES DE STAGES	16 115,00	7,44	6 395,00	3,39	9 720				151,99
625700 VACATIONS DIVERSES	8 460,00	3,91	1 150,00	0,61	7 310				635,65
626100 TELEPHONE	11 780,49	5,44	9 960,89	5,27	1 820				18,27
626200 TIMBRES	16 804,81	7,76	12 510,75	6,63	4 294				34,32
627800 FRAIS BANCAIRES	9 690,20	4,48	6 109,73	3,24	3 581				58,62
628000 FRAIS DE GESTION/DOSSIER	443,18	0,20			443				N/S
628100 COTISATIONS	28 218,77	13,03	27 310,43	14,46	908				3,32
Impôts, taxes et versements assimilés	28 945,64	13,37	11 044,20	5,85	17 901				162,09
631100 TAXE SUR LES SALAIRES	16 415,00	7,58	2 268,00	1,20	14 147				623,77
631300 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	2 775,80	1,28	3 899,96	2,06	-1 124				-28,82
635200 TAXE FONCIERE	2 319,00	1,07	2 236,00	1,18	83				3,71
635900 REDEVANCES SALLES VP	4 754,56	2,20			4 754				N/S
637000 AUTRES IMPOTS	2 681,28	1,24	2 640,24	1,40	41				1,55
Salaires et traitements	338 022,29	156,11	264 439,07	140,04	73 583				27,83
641100 SALAIRES BRUTS	337 816,76	156,01	238 150,63	126,12	99 666				41,85
641200 CONGES PAYES	205,53	0,09	3 755,34	1,99	-3 550				-94,53
641400 INDEMNITES AVANTAGES DIV PERSONNEL			12 616,85	6,68	-12 616				-100,00
641500 INDEMNITES STAGIAIRE			9 916,25	5,25	-9 916				-100,00
Charges sociales	124 986,87	57,72	92 038,87	48,74	32 948				35,80
645100 URSSAF	76 066,50	35,13	53 266,95	28,21	22 800				42,80
645200 MUTUELLE OCIANE/HARMONIE	6 087,77	2,81	4 580,40	2,43	1 507				32,90
645300 VAUBAN HUMANIS RETRAITE	21 956,53	10,14	13 029,03	6,90	8 927				68,52
645400 HARMONIE/CHORUM PREVOYANCE	2 124,45	0,98	1 636,50	0,87	488				29,83
645600 PROV CP A PAYER	88,38	0,04	1 614,79	0,85	-1 526				-94,54
645610 CHARGES SOCIALES A PAYER SUR SAL	3 010,00	1,39	6 236,00	3,30	-3 226				-51,72
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	969,60	0,45	848,40	0,45	121				14,27
648100 PRIMES TRANSPORT	2 820,00	1,30	2 556,80	1,35	264				10,33
648200 CHEQUES CADEAUX PERSONNEL	831,77	0,38	800,00	0,42	31				3,88
648300 TICKETS RESTAURANT	11 031,87	5,09	7 470,00	3,96	3 561				47,67
Dotations aux amortissements sur immobilisations	79 074,89	36,52	84 543,04	44,77	-5 469				-6,46
681100 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	79 074,89	36,52	84 543,04	44,77	-5 469				-6,46
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges	257 300,13	118,83	496 777,00	263,09	-239 477				-48,20
651100 REDEVANCES BREVETS LICENCES LOGICIE	9 880,00	4,56	3 080,00	1,63	6 800				220,78
654100 PERTES SUR EXERCICE EN COURS	1 227,20	0,57			1 227				N/S
654400 PERTES S/EXERCICES ANTERIEURS	370,00	0,17	11 326,33	6,00	-10 956				-96,72
657100 AP CNOSF	70 000,00	32,33	70 000,00	37,07					0,00
657200 PRIMES A LA PERFORMANCE	70 000,00	32,33	45 000,00	23,83	25 000				55,56
657300 AIDES VERSEES PAR L'ORGANISME	105 822,93	48,87	367 370,67	194,56	-261 548				-71,18
Total des charges d'exploitation (II)	2 210 342,22	N/S	1 951 012,18	N/S	259 330				13,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	11 112,56	5,13	-10 147,15	-5,36	21 259				209,51

COMPTE DE RESULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
	2 224,56	1,03	2 317,84	1,23	-93 -4,00
768000 PRODUITS FINANCIERS	2 224,56	1,03	2 317,84	1,23	-93 -4,00
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)	2 224,56	1,03	2 317,84	1,23	-93 -4,00
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
			12,68	0,01	-12 -100,00
661100 INTERETS DES EMPRUNTS			12,68	0,01	-12 -100,00
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (VI)			12,68	0,01	-12 -100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	2 224,56	1,03	2 305,16	1,22	-81 -3,50
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	13 337,12	6,16	-7 841,99	-4,14	21 178 270,09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
	13 136,43	6,07	43 896,75	23,25	-30 760 -70,06
771100 PRODUITS S/EXERCICE EN COURS	0,45	0,00	200,88	0,11	-200 -100,00
772000 PRODUITS S/EX ANTERIEURS	13 135,98	6,07	43 695,87	23,14	-30 560 -69,93
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
	15 000,00	6,93			15 000 N/S
775000 PRODUITS S/CESSION ACTIF	15 000,00	6,93			15 000 N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)	28 136,43	12,99	43 896,75	23,25	-15 760 -35,89
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
	3 583,46	1,65	239,50	0,13	3 344 N/S
671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES S/EX ANTERI	1 552,21	0,72			1 552 N/S
671100 CHARGES EXCEPTIONNELLES EX EN COURS	2 031,25	0,94	239,50	0,13	1 792 749,79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
	15 000,00	6,93			15 000 N/S
675000 VNC ACTIF CEDE	15 000,00	6,93			15 000 N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	18 583,46	8,58	239,50	0,13	18 344 N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 552,97	4,41	43 657,25	23,12	-34 105 -78,11
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 251 815,77	N/S	1 987 079,62	N/S	264 736 13,32
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 228 925,68	N/S	1 951 264,36	N/S	277 661 14,23
RÉSULTAT NET	22 890,09	10,57	35 815,26	18,97	-12 925 -36,08
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

Renaud ROCH

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Maître en Droit des Affaires

9, boulevard du Château – 9200 NEUILLY

01 47 63 99 36

renaud.roch@orange.fr

**FEDERATION FRANCAISE DE SAVATE,
BOXE FRANCAISE ET DA**

**Siège social : 49 rue du Faubourg Poissonnière,
75009, Paris
Association (Loi 1901)**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022**

Mesdames et Messieurs les Membres de la Fédération,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fédération de Savate, Boxe Française et D.A.** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{ER} janvier 2022** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III-- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a fait savoir que la crise sanitaire, après avoir considérablement impacté à la baisse le nombre de licenciés, pouvait être considérée comme circonscrite, et que le nombre de licenciés était significativement reparti à la hausse en même temps que les recettes correspondantes.

IV-- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de fin de crise sanitaire liée au COVID-19.

V-- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 9 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes

Renaud ROCH



DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAVATE BOXE FRANÇAISE & DISCIPLINES ASSOCIÉES

www.ffsavate.com




**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**
 **COMITÉ NATIONAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS**

